Automne 2026

Bilan et Evaluation de la Convention Territoriale Globale 2022-2025

*Dossier de renouvellement de la **Convention Territoriale Globale** (CTG) sur la Communauté de Communes Périgord- Limousin pour 2027-2031*

un Projet Social de Territoire

Responsables du projet :
M. Raphael CHIPEAUX, président de la Communauté de Communes Périgord Limousin
M Jean François BOST, Vice – président en charge de l'enfance jeunesse
Correspondantes :
Mme Cécilia CASARO : Responsable Enfance jeunesse/chargée de coopération
05 53 62 20 10 - cecilia.casaro@perigord-limousin.fr
Mme Amanda CRON-FAURE : Chargée de coopération
06 82 70 68 73 / ctg@perigord-limousin.fr

Communauté de Communes Périgord Limousin
3 place de la République 24800 THIVIERS • 05 53 62 28 22
www.perigord-limousin.fr

Sommaire

Bilan et Evaluation de la convention 2022-2025 3

1-1- Etat des lieux du service aux Familles et des acteurs du territoire- par l'entrée des thématiques de la CTG- 3

1-1-1- Petite Enfance..... 11

Le RPE "L'Isle aux enfants" 17

Analyse thématique CTG/PEDT : Petite Enfance – 2026 21

1-1-2- Enfance -Jeunesse 23

Analyse thématique CTG/PEDT : Enfance – 2026..... 32

Jeunesse (les 11 – 25 ans) 34

Analyse thématique CTG/PEDT : Jeunesse – 2026..... 35

1-1-3- Parentalité 38

Analyse thématique CTG/PEDT: Parentalité – 2026..... 46

1-1-4-Animation de la Vie Sociale/locale 48

Analyse thématique CTG : Animation de la Vie Sociale (AVS)..... 50

1-1-5- Habitat et Cadre de Vie (et mobilité) 51

1-1-6-Accès aux droits et au numérique 55

L'accès aux services publics 55

1-2- CTG : Bilan général des actions 62

1-2-1- Axes Transversaux : Mobilité, Accessibilité et Développement Durable..... 62

1-2-2- Enfance et Jeunesse : Qualité d'Accueil et Engagement 63

1-2-3- Petite Enfance et Parentalité : Itinérance et Proximité..... 63

1-2-4- Animation de la Vie Sociale et Accès aux Droits..... 64

1-2-5- Pilotage et Perspectives : Cap sur 2027..... 64

Bilan et Evaluation de la convention 2022-2025

1- Etat des lieux du service aux Familles et des acteurs du territoire- par l'entrée des thématiques de la CTG-

Un territoire rural engagé vers une offre globale de services

Pour rappel du contexte :

La Communauté de Communes Périgord Limousin, composée de **22 communes** et peuplée de **14 078 habitants,** se caractérise par une identité rurale marquée et une faible densité de population (28 hab./km²). Le territoire fait face à un vieillissement structurel prononcé, avec seulement 37 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors, et une baisse continue de la population mineure.

Dans ce contexte, la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) constitue un levier stratégique pour maintenir et adapter les services aux familles.

Les Caisses d'Allocation Familiales (CAF) travaillent avec les acteurs de terrain et en premier rang les collectivités locales comme les communes et les groupements de communes, particulièrement investies pour répondre aux besoins quotidiens des citoyens.

À ce titre, la CAF entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un **projet social de territoire** qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention Territoriale Globale (CTG)[1] est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

[1] - Pour plus d'information se référer au site de la Communauté de communes Perigord Limousin – Convention Territoriale Globale (CTG)

Voici un état des lieux de services proposés aux familles sur le territoire, sa structuration par thématiques permet d'organiser de manière plus lisible ce diagnostic partagé.

Chaque thématique fait l'objet d'une analyse quantitative et qualitative permise dans le cadre de la CTG (2022-2026) afin de mesurer l'offre de services existante et ainsi repérer les manques ou réajustements sur le territoire.

Les thématiques socles de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité deviennent de plus en plus inscrits, articulées et visibles sur le territoire grâce à la qualité du service enfance jeunesse développé par la communauté des communes.

Un service réactif et adaptable face aux nouveaux besoins des habitants.

En février 2013, la Communauté de communes du Pays thibérien a organisé un Forum de la petite enfance. Cet événement visait à faire un état des lieux territorial et à engager une réflexion sur l'avenir des modes de garde des jeunes enfants et des différents dispositifs de lieux accueils. Suite aux informations portées à notre connaissance, cet événement a participé à évolution de l'organisation territoriale :

Le 1er janvier 2017 :
La Communauté de communes du Pays thibérien a fusionné avec celle du Pays de Jumilhac.

PÉRIGORD LIMOUSIN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

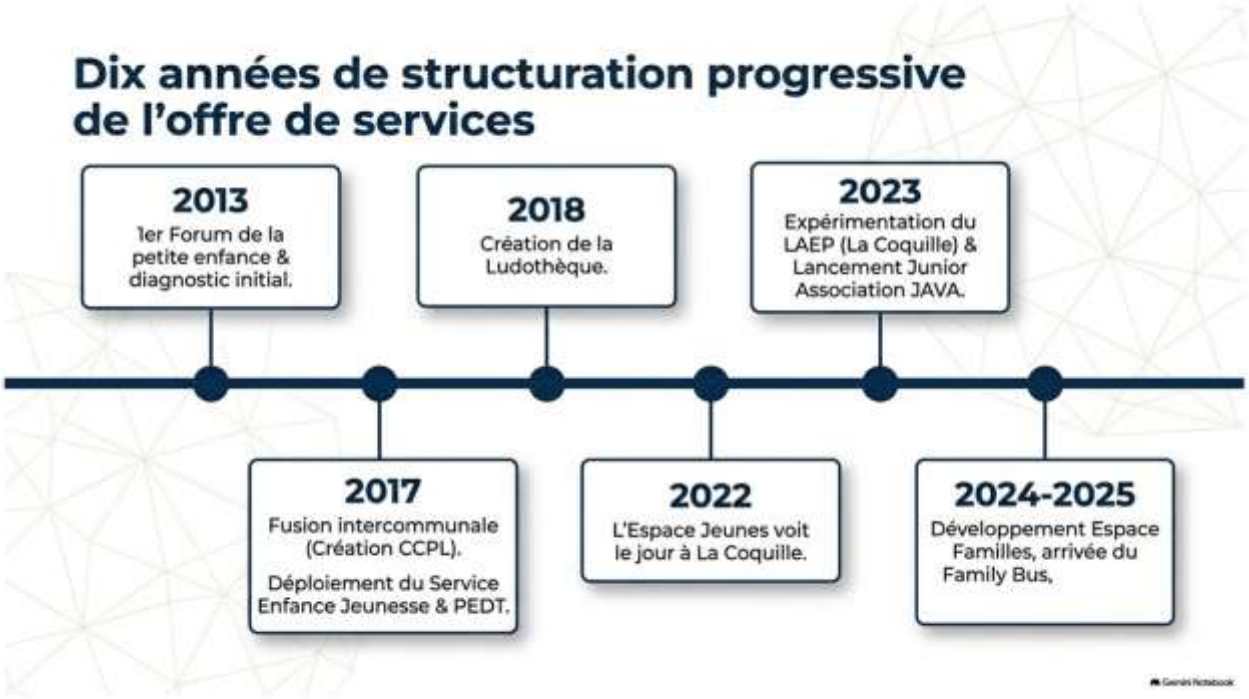
Elle est devenue l'actuelle

Communauté de communes Périgord-Limousin

Cette nouvelle entité a pérennisé les ambitions de 2013 avec le déploiement du **Service Enfance Jeunesse** articulé par le **Projet Éducatif Territorial** (PEDT)[2] dans une dynamique

[2] **Projet Educatif de Territoire (PEdT 2026-2029)**

partenariale de « continuité éducative » et la construction d'un pôle petite-enfance, enfance, famille - intercommunale sur Thiviers (fin des travaux prévu en Avril 2027).



Il sert d'outil de collaboration locale pour coordonner, harmoniser et structurer l'ensemble des actions éducatives destinées aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 17 ans. C'est un dispositif porté par la communauté des communes qui fait l'objet d'une convention tripartie signée par : Le **Président de la communauté de communes** (en tant que porteur du projet). Les services de l'**État** via la **DSDEN** (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) et le **SDJES** (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports). La **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), qui valide le volet financier et partenarial des accueils de loisirs et du Plan mercredi. Et la **MSA** par un soutien sur différents projets dans le cadre de **Grandir en Milieu Rural** (GMR)

État des lieux des structures et équipements du territoire



Structures Enfance jeunesse : accueil, écoles, collèges, Lycées, MFR …..



Nombre d'établissements scolaires et de bibliothèques en 2024

Établissements scolaires ou culturels	Nombre
École	18
Collège	2
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	0
Lycée d'enseignement professionnel ou agricole	2
Bibliothèque	15

- Source : Insee, base permanente des équipements (BPE 2024) en géographie au 01/01/2025.

Indépendamment du secteur de Thiviers, il existe 8 Regroupements Pédagogiques Inter-communaux (RPI) :

RPI Miallet / Firbeix/ St Jory de Chalais / Chalais :
2 écoles élémentaires (Miallet, Chalais), 1 école maternelle St Jory de Chalais ***(2023 :*** **85 élèves)**
3 accueils périscolaires (St Jory de Chalais / Chalais/ Miallet)
1 MECS (Maison de l'Enfance à caractère sociale) à St Jory de Chalais
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL, entre les écoles

RPI St Priest les Fougères / St Pierre de Frugie / La Coquille :
1 École primaire (La Coquille), 1 école maternelle et une école alternative (St Pierre de Frugie) ***(2023 :*** **127 élèves)**
1 accueil de loisirs et 1 Accueil périscolaire (La Coquille)
1 collège ***(2023 :*** **141 élèves)**
1 espace jeunes
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL.

RPI Jumilhac / st Paul la roche :
1 École primaire (Jumilhac), 1 école maternelle (St Paul la roche) ***(2023 :*** **107 élèves)**
2 accueils périscolaires (Jumilhac / st Paul la roche)
1 accueils de loisirs extrascolaires et TAMM (Temps d'Activités du Mercredi Matin / Plan mercredi) sur Jumilhac
1 MECS Jumilhac
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL (circuits et navette interne)
Navette entre les deux accueils de loisirs Jumilhac / La Coquille

RPI St Martin de Fressengeas/ St jean de Côle/ St Romain St Clément

1 école élémentaire (St martin) 1 école maternelle (St Jean de Côle)
1 accueil périscolaire (St Romain St clément)
Transport scolaire géré par la commune : SIVS

RPI Nantheuil/Nanthiat :
1 école élémentaire (Nanthiat : CE2, CM1, CM2), 1 école élémentaire (Nantheil : maternelle + CP / CE1)
Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers
1 accueil périscolaire (Nantheuil)

RPI Eyzerac / Corgnac sur l'Isle / St Jory Las Bloux (hors CCPL) / St Germain des Près (hors CCPL) :
1 école maternelle + CP/CE1 à Corgnac sur l'Isle
1 école élémentaire à St Germain des Près : CE2/CM1
1 école élémentaire à Eyzerac : CM2
***(2023 :* 97 élèves)**
Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers (circuit + navette)
1 accueil périscolaire à Eyzerac (navette entre les écoles)

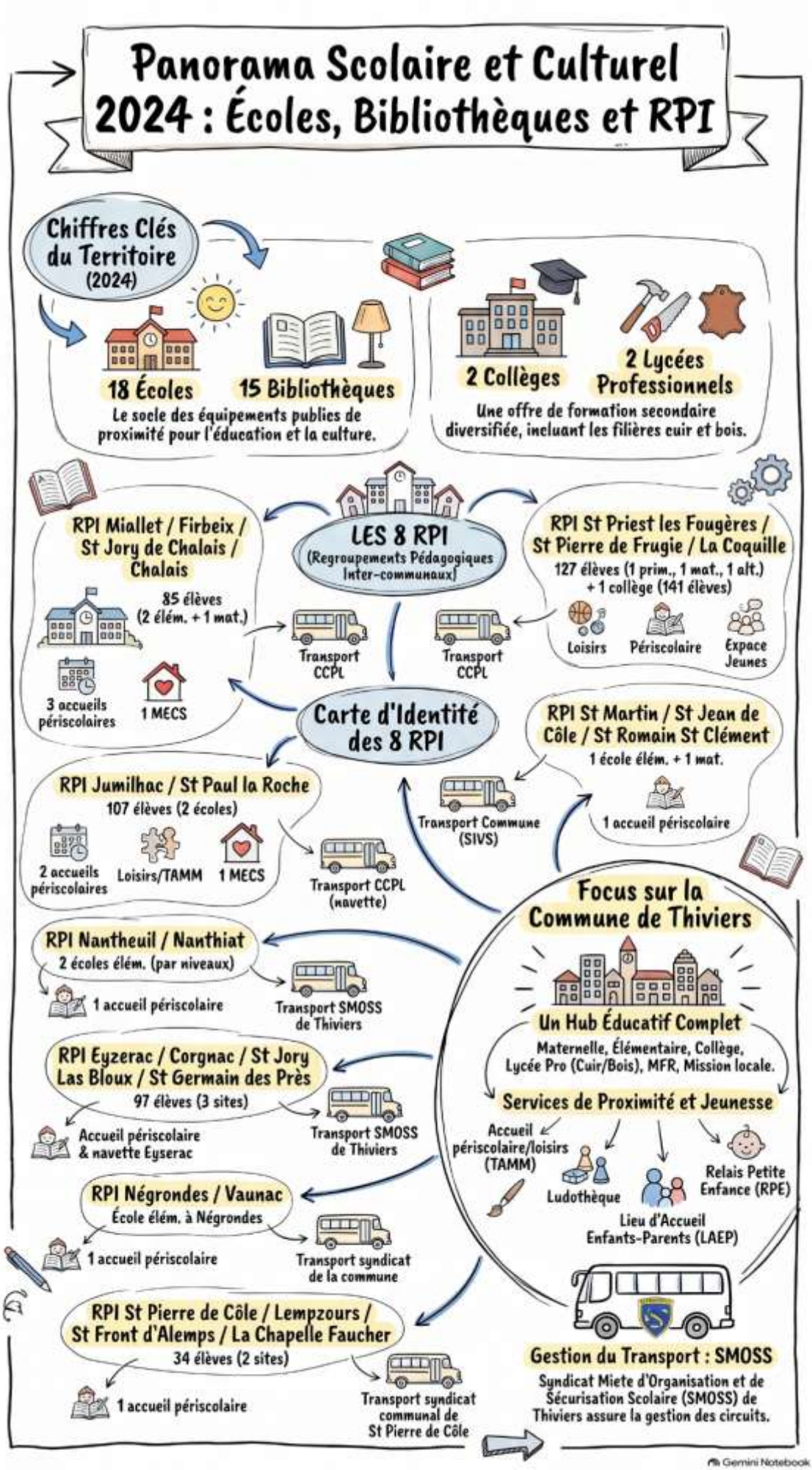
RPI Négrondes / Vaunac :
École élémentaire à Négrondes
Transport scolaire géré par un syndicat de la commune de Négrondes ;
1 accueil périscolaire à Négrondes

RPI Saint Pierre de Côle/ Lempzours / St Front d'Alemps / La Chapelle Faucher (hors CCPL) :
1 école maternelle + CP/CE1 à La Chapelle Faucher
1 école élémentaire (CE2/CM1/CM2) à St Pierre de Côle
***(2023 :* 34 élèves)**
1 accueil périscolaire à St Pierre de Côle
Transport scolaire géré par un syndicat de la commune de st Pierre de Côle ;

Thiviers :
1 école maternelle
1 école élémentaire
1 accueil périscolaire (site élémentaire)
1 accueil de loisirs (site maternelle) TAMM/ Plan mercredi
1 ludothèque
1 RPE (Relais Petite Enfance)
1 LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
1 collège
1 Lycée professionnel (filière cuir et bois)
1 MFR
1 Misson locale
*Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers (*Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation scolaire)

En 2025

786 enfants scolarisés
467 collégiens
238 Lycéens Professionnels
319 Apprenants (MFR)


Panorama Scolaire et Culturel 2024 : Écoles, Bibliothèques et RPI
Chiffres Clés du Territoire (2024)
18 Écoles
15 Bibliothèques
Le socle des équipements publics de proximité pour l'éducation et la culture.
2 Collèges
2 Lycées Professionnels
Une offre de formation secondaire diversifiée, incluant les filières cuir et bois.
LES 8 RPI
(Regroupements Pédagogiques Inter-communaux)
RPI Miallet / Firbeix / St Jory de Chalais / Chalais
85 élèves (2 élém. + 1 mat.)
3 accueils périscolaires
1 MECS
Transport CCPL
Transport CCPL
RPI St Priest les Fougères / St Pierre de Frugie / La Coquille
127 élèves (1 prim., 1 mat., 1 alt.) + 1 collège (141 élèves)
Loisirs
Périscolaire
Expace Jeunes
Carte d'Identité des 8 RPI
RPI Jumilhac / St Paul la Roche
107 élèves (2 écoles)
2 accueils périscolaires
Loisirs/TAMM
1 MECS
Transport CCPL (navette)
RPI St Martin / St Jean de Côle / St Romain St Clément
1 école élém. + 1 mat.
1 accueil périscolaire
Transport Commune (SIVS)
Focus sur la Commune de Thiviers
Un Hub Éducatif Complet
Maternelle, Élémentaire, Collège, Lycée Pro (Cuir/Bois), MFR, Mission locale.
Services de Proximité et Jeunesse
Accueil périscolaire/loisirs (TAMM)
Ludothèque
Relais Petite Enfance (RPE)
Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
Gestion du Transport : SMOSS
Syndicat Miete d'Organisation et de Sécurisation Scolaire (SMOSS) de Thiviers assure la gestion des circuits.
RPI Nantheuil / Nanthiat
2 écoles élém. (par niveaux)
1 accueil périscolaire
Transport SMOSS de Thiviers
RPI Eyzerac / Corgnac / St Jory Las Bloux / St Germain des Près
97 élèves (3 sites)
Accueil périscolaire & navette Eyserac
Transport SMOSS de Thiviers
RPI Négrondes / Vaunac
École élém. à Négrondes
1 accueil périscolaire
Transport syndicat de la commune
RPI St Pierre de Côle / Lempzours / St Front d'Alemps / La Chapelle Faucher
34 élèves (2 sites)
1 accueil périscolaire
Transport syndicat communal de St Pierre de Côle
Gemini Notebook

1-1-Petite Enfance

La thématique "Petite Enfance" concerne les enfants de 0 à 3 ans.

Elle vise à répondre aux besoins des familles en matière d'offre d'accueil collective et individuelle, de proximité, de qualité et d'accessibilité des services.

Elle prend aussi en compte l'information donnée aux parents sur les modes de garde existants, ainsi que l'accompagnement à la parentalité dès les premières années de vie de l'enfant.

Démographie de la petite enfance

- Naissances

Tendance préoccupante : 83 naissances enregistrées en 2022, soit une forte diminution de 3,7% par an entre 2016 et 2022 (contre -0,8% par an au niveau départemental).

- Enfants de moins de 3 ans

Indicateur	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Nombre d'enfants de moins de 3 ans (2022)	258	9 154
Évolution 2016-2022	-2,3%/an	-1,5%/an
Enfants de moins de 3 ans en foyer CAF (2024)	210	7 445
Taux de couverture CAF	81,4%	85,7%
Évolution 2019-2024	-1,4%/an	-1,6%/an

- Source : Insee, base permanente des équipements (BPE 2024) en géographie au 01/01/2025.

Profil des familles avec enfants de moins de 3 ans

Parmi les familles allocataires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans :

- 17,9% sont des familles monoparentales (contre 18,1% en Dordogne)
- 23,1% sont des familles nombreuses avec au moins 3 enfants (contre 21,1% en Dordogne)
- 64,1% sont des familles où un ou deux parents sont en emploi (contre 58,9% en Dordogne)
- Chez les couples avec enfant de moins de 3 ans, 65,6% ont les deux parents en emploi (contre 62,5% en Dordogne)

Taux de couverture et offre d'accueil

Offre d'accueil insuffisante : Fin 2022, avec 121 places en accueil formel, le taux de couverture global est de 45,7%, soit nettement en-dessous de la moyenne départementale (57%).

En 2023 le taux de couverture - CCPL : 47.1% Dordogne : 59% National : 60.9%

En 2025 :

Type d'accueil	Nombre de places	Part
Assistantes maternelles	103	77 %
Préscolarisation (2-3 ans)	15	11%
EAJE - ensemble	12	9 %
Assistant parental (Garde à domicile)	4	3 %
TOTAL accueil formel	134	100%

Répartition de l'offre :

- Dépendance forte aux assistantes maternelles (77% des places)
- Préscolarisation complémentaire (11%)
- Offre collective très limitée

Assistantes maternelles

Indicateur assistantes maternelles	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Nombre d'assistantes maternelles actives (déc. 2024)	31	966
Nombre d'assistantes maternelles actives (déc. 2023)	37	1 102
Évolution 2019-2024	-2,4%/an	-2,8%/an

Taux de couverture assistantes maternelles	83,8%	87,7%
Assistantes maternelles de 55 ans et plus	22,6%	31,6%

Tendance préoccupante : Le nombre d'assistantes maternelles diminue de 2,4% par an, traduisant une tension sur cette modalité d'accueil qui représente pourtant 85% de l'offre.

Le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur la CC Périgord Limousin est aujourd'hui de **45%**, contre **58% par le passé**. Cette baisse souligne l'urgence d'engager une démarche structurée pour maintenir et développer l'offre d'accueil au service de l'attractivité du territoire et des familles.

Les données Caf[3] sur la Petite Enfance

Sur la CC Périgord-Limousin avec 83 naissances enregistrées en 2022, le nombre de naissances domiciliées est en forte diminution entre 2016 et 2022 : -3,7% par an contre -0,8% par an sur le département.
Le territoire comporte 258 enfants de moins de 3 ans en 2022, chiffre en diminution sur les 6 dernières années : -2,3% par an contre -1,5% par an sur le département.
Avec **210 enfants de moins de 3 ans connus par la Caf en 2024**, c'est **81,4% des enfants de moins de 3 ans qui sont couverts par la Caf** (85,7% sur le département). En 5 ans le nombre d'enfants de moins de 3 ans au sein d'un foyer allocataire Caf est en diminution -1,4% par an (contre -1,6% par an sur le département).
Le **profil des familles allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans** diffère peu entre celui de la CC Périgord- Limousin et le département :
17,9% sont des familles monoparentales (contre 18,1% en Dordogne),
23,1% sont des familles nombreuses avec au moins 3 enfants à charge (contre 21,1% en Dordogne),
64,1% sont des familles où un ou deux parents sont en emploi (contre 58,9% en Dordogne). Chez les couples, la proportion atteint 65,6%.

A fin 2022, avec **121 places en accueil formel** (assistants maternels, Eaje, salariés à domicile et préscolarisation) **le taux de couverture global de la CC Périgord-Limousin est de 45,7%** soit un taux en-dessous de la moyenne départementale (57%). Près de 85% des places d'accueil sont offertes par les assistants maternels. 12,4% concerne l'offre en préscolarisation.
Le territoire ne comporte qu'un seul Eaje Paje sur la commune de Thiviers

[3] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

Tableau : Enfants de moins de 3 ans (*source : Insee, RP2016 et RP2022, Caf, Fr6 décembre 2019 et 2024)*

Enfants de moins de 3 ans	Zone d'étude	Zone de référence	#
Nombre de naissances domiciliées 2022	83	3 073	
Evolution annuelle moyenne du nombre de naissances domiciliées (2016-2022)	-3,7%	-0,8%	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	258	9 154	
Evolution annuelle moyenne du nombre d'enfants de moins de 3 ans (2016-2022)	-2,3%	-1,5%	
Nombre d'enfants de foyers allocataires de moins de 3 ans	210	7 845	
Evolution annuelle moyenne du nombre de ces enfants de moins de 3 ans (2019-2024)	-1,4%	-1,6%	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de l'aeeh	0	40	
Part des familles allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	21,4%	22,1%	
Part des familles monoparentales allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	17,9%	18,1%	
Part des familles nombreuses allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	23,1%	21,1%	
Part des familles allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont un ou deux parents sont en emploi	64,1%	58,9%	
Part des familles monoparentales allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont le parent est en emploi	57,1%	42,6%	
Part des familles biparentales allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont les deux parents sont en emploi	65,6%	62,5%	

Tableau : Taux de couverture petite enfance *(Source : Onape 2022)*

Taux de couverture petite enfance	Zone d'étude	Zone de référence	#
Taux de couverture au titre de l'accueil des moins de 3 ans	45,7%	57,0%	
Offre d'accueil formel totale (assistantes maternelles, EAJE, garde à domicile, préscolarisation)	121	5 297	

Tableau : Accueil et accompagnement (*source : Cnaf, Equeaje 2023, Equeram 2023)*

Accueil et accompagnement	Zone d'étude	Zone de référence	#
■ Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)			
Nombre d'EAJE PSU	NC	50	
Nombre de places en EAJE PSU	NC	1 366	
dont nombre de crèches AVIP	NC	0	
dont nombre de places en crèches AVIP	NC	0	
■ Assistantes maternelles			
Nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre de l'année	31	966	
Nombre d'assistantes maternelles actives au moins un mois dans l'année	37	1 102	
Taux : Nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre de l'année / Nombre d'assistantes maternelles actives au moins un mois dans l'année	83,8%	87,7%	
Evolution annuelle moyenne du nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre (2019-2024)	-2,4%	-2,8%	
Part des assistantes maternelles actives en décembre de 55 ans et plus	22,6%	31,6%	
■ Relais Petite Enfance (RPE)			
Nombre de Relais Petite Enfance (RPE)	1	16	
dont nombre de RPE engagés mission guichet unique	0	0	
dont nombre de RPE unique porte d'entrée des demandes	0	0	
Nombre d'ETP RPE financés par la branche	1,0	15,0	
Nombre d'ETP RPE annuels actifs financés par la branche	1,0	14,8	

Le **Service Public de la Petite Enfance (SPPE)** confie aux collectivités le rôle d'Autorité Organisatrice avec 4 missions : recenser les besoins, informer les familles, planifier le développement et soutenir la qualité.

Actuellement (2026) : La CCPL géré 3 compétences sur 4. Un socle intercommunal déjà solide grâce au Relais Petite Enfance (RPE)

1- Mieux connaitre les besoins réels du territoire / recenser les besoins des enfants âgés de 3 ans et de leurs familles en matière de service aux familles
2- Améliorer l'information et l'orientation des familles/ Renforcer la lisibilité de l'offre d'accueil
3- Compétence historiquement laissée aux communes : Planifier et développer l'offre d'accueil
4- Soutenir la qualité des modes d'accueil et les professionnels

Fin 2026, suite aux données du diagnostic territorial partagé, une réflexion va être lancé avec les élus sur le transfert de la compétence de « planification » à la Communauté de Communes. Porter la politique petite enfance à l'échelle intercommunale permettrait de bénéficier des compensations

financières de l'État versées aux intercommunalités selon le volume de naissances et de ce fait offrir une offre globale aux habitants.

Offres de services proposés par la CCPL

Le Relais Petite Enfance / RPE

Anciennement appelé RAM (Relais Assistants Maternels), le RPE est un service public gratuit cofinancé par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités locales.

Ce n'est pas un lieu de garde. C'est un espace d'information, d'accompagnement et d'échange destiné aux parents, aux futurs parents, et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile)

Pour les parents et futurs parents :

- Information complète sur tous les modes de garde disponibles sur votre territoire.
- Aide à la recherche d'une assistante maternelle disponible près de chez vous.
- Accompagnement administratif complet dans votre rôle de « parent employeur » (contrat de travail, salaire, Pajemploi).
- Conseils financiers sur les aides disponibles pour réduire le coût de la garde.

Pour les assistants maternels et gardes à domicile :

- Information sur les droits du travail, la convention collective et les démarches d'agrément.
- Professionnalisation via des formations continues, des réunions thématiques et des analyses de pratiques.
- Rupture de l'isolement en offrant un lieu de rencontre pour échanger entre professionnels.

Pour les enfants :

- Ateliers d'éveil collectifs (musique, psychomotricité, peinture) animés par le RPE.
- Socialisation en douceur avant l'entrée à l'école, sous la supervision de leur assistante maternelle.

Le RPE "L'Isle aux enfants" (en partenariat avec la Communauté des Communes Isle Loue Auvézère en Périgord)



Ce service fonctionne sur 2 Communautés de Communes, la Communauté de Communes Périgord Limousin (CCPL) et la Communauté de Communes Ile Loue Auvezère en Périgord (CCILAP).

La CCPL en est le gestionnaire.

Le RPE est lieu de ressource, d'échanges et de dialogue

Des temps d'animation :

En 2026, Les animations à destination des Assistantes Maternelles, et des enfants qu'elles accueillent, ont lieu 4 matinées par semaine à :
Thiviers : salle partagée avec le LAEP (lundi et vendredi).
La Coquille : mise à disposition de la salle de danse.
Lanouaille : mise à disposition des locaux de l'ALSH (utilisation de la salle polyvalente ponctuellement).
Payzac : mise à disposition des locaux de l'ALSH.
Saint-Médard-d'Excideuil : mise à disposition de la Salle « rose repetto » et de la salle polyvalente.

A ces lieux s'ajoutent :
Les animations au sein des EHPAD de Lanouaille et d'Excideuil.
Les bébés lecteurs et les balades contées en partenariat avec les bibliothèques de la CCPL et de la CCILAP.
Les sorties et les visites.

Des actions collectives à l'attention des Assistantes Maternelles ont lieu occasionnellement en dehors de l'accueil des enfants (soirée thématique et formations).
La formation à distance est aussi une possibilité. Le RPE partage des liens de webinaires gratuits via le padlet.

Des sorties et des temps d'accueil administratif sont aussi proposé.

Selon les besoins, les permanences administratives ont lieu à
Thiviers - bureau au local du relais.

Excideuil - bureau à la Communauté de communes.
Lanouaille - bureau à la mairie.

Si des familles ou des Assistantes maternelles en font la demande, les rendez-vous peuvent avoir lieu dans d'autres communes.
Des temps de télétravail sont permis pour éviter les déplacements.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Dispositif que l'on retrouve aussi dans la parentalité

Ce service petite enfance est en lien avec la thématique parentalité. Il accueil des enfants de 0 à 6 ans accompagnés.

Ce sont des lieux intermédiaires entre le milieu familial et la vie sociale, ils favorisent l'autonomie et l'éveil de l'enfant tout en respectant ses rythmes individuels. Ce sont aussi des lieux de socialisation, de rencontre avec d'autres enfants et adultes, où sécurisé par la présence de sa mère/son père ou adulte référent, il a le plaisir de se retrouver avec les autres.

La CCPL a un lieu existant depuis plusieurs années sur Thiviers – le LAEP « Ribambelle »,

Entre 2024/2025 ce sont ajouté 3 nouveaux lieux à titre d'expérimentation : La coquille, Jumilhac et Négrondes

En 2026 – les LAEP sur La Coquille, Jumilhac et Négrondes n'étant pas pertinent. Deux accueils hebdomadaires sont proposés régulièrement sur Thiviers - les vendredis et lundis de 9h30 à 12h et un service LAEP itinérant s'organise ponctuellement et en fonction des besoins du territoire grâce au **« Family bus »**

Organisation :
Gestionnaire : la communauté de Communes Périgord limousin
Partenaires : UT de Nontron, PMI, CD24, CAF et MSA
Un accueil les vendredis et lundis matin de 9h30 à 12h dans les locaux du RPE ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents pour participer à des temps de jeux et d'échanges
Fonctionnement :
Des professionnels (Salariés du service enfance jeunesse de la CCPL et travailleurs médico- sociaux mis à disposition par le Conseil départemental,) formés à l'écoute sont présents pour assure l'accueil des familles : 2 personnes par roulement

Objectifs :

- Espace accueillant de manière libre, gratuit et sans inscription des jeunes enfants âgés de moins de 3 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte réfèrent
- Lieu de rencontre et d'échange et de jeux libres : premier lieu de socialisation

- Les professionnels présents ont une fonction « d'accueillant » visant à favoriser et conforter la relation entre l'enfant et son parent ou référent
- Des temps de supervision sont animés par un psychologue extérieur au service afin de permettre aux accueillants de travailler sur la qualité de leur posture au sein du lieu d'accueil

Offres diversifiées (non portées par la CCPL) :

Les Assistantes Maternelles

L'essentiel de l'offre repose sur les assistantes maternelles indépendantes (85 % des places d'accueil formel)

CCPL

37 Assistantes Maternelles en activité

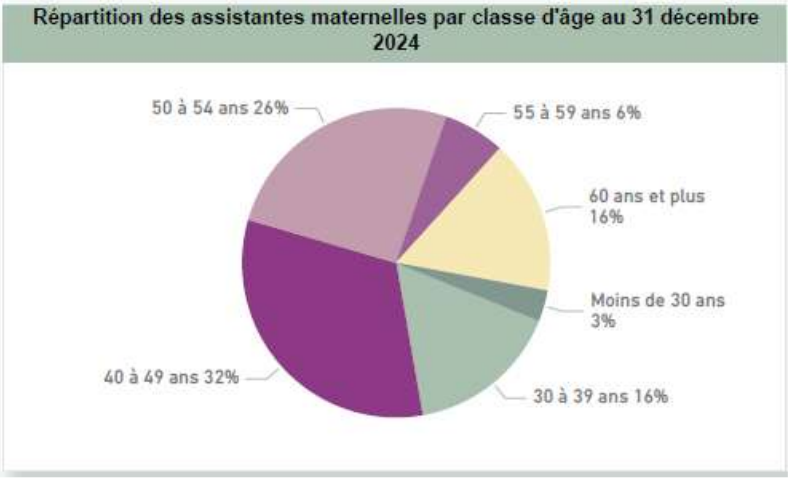
125 places d'accueil

3 Assistantes Maternelles en CTA (**11** places d'accueil)

5 Gardes à domicile

1 MAM

1 Micro-crèche (12 places d'accueil)



Le diagramme ci-dessus montrent que les Assistantes maternelles entre 40 et 60 ans représentent :

80 % des Assistantes maternelles sur la CCPL.

Un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Une micro-crèche « les P'tits-loups » à Thiviers qui peut accueillir 12 enfants simultanément. (Ouvert en 2024)
Cette crèche associative est portée par l'association Poupy-Rosy créée en 2008.
Aujourd'hui, l'association gère plusieurs établissements répartis sur la Dordogne, la Charente et le Limousin.

La préscolarisation des 2-3 ans

La préscolarisation des 2-3 ans représente 12,4 % de l'offre sur le territoire. Elle désigne l'accueil précoce des enfants à l'école maternelle, au sein d'une section spécifique appelée la Toute Petite

Section (TPS). Destinée aux enfants de moins de 3 ans (âge où l'instruction devient légalement obligatoire), elle vise à favoriser la socialisation, l'acquisition du langage et la réussite scolaire future.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord Limousin cet accueil s'organise de manière spécifique à travers une gestion partagée entre l'Éducation Nationale, l'intercommunalité et les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI).

Le territoire étant rural et il est structuré autour de plusieurs **RPI** (qui associent plusieurs communes pour regrouper les niveaux scolaires). Sur le territoire toutes les écoles ne disposent pas d'une classe de Toute Petite Section (TPS).
Généralement, les enfants de 2-3 ans sont centralisés dans l'école du RPI qui accueille la section des "Maternelles" (souvent le pôle principal comme Thiviers, La Coquille, ou Jumilhac-le-Grand). L'accueil se fait soit dans une **classe unique de TPS/PS** (Toute Petite et Petite Section mélangées), soit dans une classe multi-niveau selon les effectifs du regroupement.

Le rôle de la Communauté de Communes (CCPL)

Nonobstant la gestion des enseignants par l'Éducation Nationale, la CCPL intervient activement sur le volet éducatif des enfants de son territoire via son Service Enfance Jeunesse et le Projet Éducatif Territorial (PEDT)
Les accueils périscolaires : La CCPL gère 13 sites (appelé anciennement garderie). Si un enfant de 2-3 ans est préscolarisé, il a accès (selon l'autonomie et les règlements locaux) aux accueils périscolaires du RPI avant et après l'école.
Les passerelles Petite Enfance / École : Le Relais Petite Enfance (RPE) « L'Isle aux enfants » de Thiviers collabore avec les structures de garde et les écoles pour organiser des temps de transition. Cela permet aux enfants de 2-3 ans de visiter leur future école maternelle pour adoucir la rentrée.

Concernant la Convention Territorial Globale 2022-2026 (Cf ; Bilans avec Fiches Actions détaillées en ANNEXE – Partie 2-)

AXE 1 – Assurer le maintien et le développement des services aux familles

Politique	Petite Enfance
Objectif 1	**Maintenir l'action Petite enfance au travers du projet de fonctionnement (agrément CAF)**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	Renouvellement de l'agrément en fin 2026 Changement de responsable depuis 2022, une stabilité est présente depuis 2024 Accompagnement de stagiaires (babysitting) intervention pôle emploi sur les métiers de la petite enfance Le taux de couverture global est de 45,7%, soit nettement en-dessous de la moyenne départementale (57%). Tendance préoccupante **:** Le nombre d'assistantes maternelles diminue de 2,4% par an, traduisant une tension sur cette modalité d'accueil qui représente pourtant 85% de l'offre Réflexion autour du SPPE / Prise de compétences
Objectif 2	**Répondre à un manque d'accueil pour les 0 – 3 ans sur le territoire**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	Développement MAM St Médard d'Excideuil, Eyzerac, Lanouaille, Eyzerac Travailler en lien avec la micro crèche à Thiviers sur des projets en commun 2024 et en 2025. En 2026, réflexion pour étude des besoins d'un accueil petite enfance, en attente de décision et validation des élus
Objectif 3	**Maintenir, Développer et repenser le Lieu d'Accueil Enfants- Parents**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	En 2023 projet Fond d'Innovation de la Petite Enfance permettant de mettre en place une référente famille et un bus parentalité itinérante sur le territoire Ouverture de 3 lieux d'accueils LAEP supplémentaires la coquille, Jumilhac et Négrondes : LAEP itinérant – Révision du règlement d'intérieur et organisation des LAEP itinérant / restructuration de l'espace famille pour 2027

Analyse extraite du Projet Educatif de Territoire- PEDT- (Février 2026)

- La petite enfance

Analyse (SWOT)

CCPL/ CCILAP

Forces *(Positif/origine interne)*
- RPE structurant et actif
- Présence d'un LAEP itinérant
- Actions de parentalité dynamique ateliers familles / café
- Projet territoriaux existants
- Projet de pole enfance familles en développement

Faiblesse *(négatif/origine interne)*
- Absence de crèche PSU intercommunale
- Offre d'accueil peu diversifié
- Dépendance forte aux assistantes maternelles
- Vieillissement des professionnels
- Mobilité difficile pour les familles rurales
- Lisibilité des services parfois limités

Opportunités *(Positif/Origine Externe)*
- Service Public de la petite enfance (SPPE)
- Développement micro crèche associatifs Thiviers / MAM
- Attractivité résidentielle post COVID
- Partenaires CAF /MSA renforcés
- Mutualisation via le futur pole enfance –familles

Menaces *(Négatif/Origine Externe)*
- Baisse ou stagnation démographique rurale
- Pénurie nationale professionnel de la petite enfance
- Fin d'agréments assistantes maternelles
- Éloignement géographique freinant l'accès aux services
- Difficulté à mener une offre économiquement
-

Perspectives :
Halte garderie d'urgence
Soutien au métier /accompagnement AM
Développer et professionnaliser les gardes à domicile
Micro crèche intercommunales PSU (en lien avec les entreprises)

1-2-Enfance -Jeunesse

Cette thématique englobe les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans. (25 ans)

Elle vise à favoriser leur épanouissement à travers des activités éducatives, sportives, artistiques, culturelles, ou citoyennes, en dehors de l'école.

Cela inclut les temps périscolaire (garderie avant et après l'école), les accueils de loisirs, les projets jeunes, les séjours, mais aussi l'accès à des lieux d'échange adaptés à leurs besoins.

L'enjeu est de proposer une offre de qualité, accessible à tous, et qui renforce les alliances éducatives et le lien social.

L'enfance – jeunesse est composé d'un maillage territorial dense et diversifié
La politique enfance-jeunesse est une compétence forte de la collectivité, qui s'appuie sur un réseau scolaire et associatif étendu.

La CCPL gère 13 accueils périscolaires, 2 Accueils de Loisirs (ALSH) sur Thiviers et Jumilhac (mercredis et vacances), ainsi que le dispositif "Plan Mercredi".

Pour les adolescents, un Espace Jeunes est situé à La Coquille.

Offres diversifiées (Hors CCPL) :

Le territoire compte 18 écoles, 2 collèges (Thiviers et La Coquille), 2 lycées professionnels et une Maison Familiale Rurale (MFR) à Thiviers.

On note également la présence de deux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) à St Jory de Chalais et Jumilhac, ainsi que la Mission Locale à Thiviers.

Le tissu associatif est un partenaire clé pour les activités sportives et culturelles.

Pour rappel

Scolarisation selon l'âge en 2022

Âge	Population scolarisée	Ensemble
De 2 à 5 ans	287	389
De 6 à 10 ans	545	575
De 11 à 14 ans	476	495
De 15 à 17 ans	382	403
De 18 à 24 ans	221	647
De 25 à 29 ans	18	495
30 ans ou plus	72	10 918

- Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

	2011	2016	2022
De 2 à 5 ans	79,2	78,7	73,8
De 6 à 10 ans	98,8	96,9	94,6
De 11 à 14 ans	99,8	98,8	96,1
De 15 à 17 ans	94,9	94,3	94,7
De 18 à 24 ans	42,4	36,2	34,1
De 25 à 29 ans	1,7	4,1	3,6
30 ans ou plus	0,4	0,7	0,7

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

On note une baisse significative d'enfants et jeunes scolarisées de 2 à 14 ans, cependant une augmentation de la scolarisation des enfants de 15 à 17 ans dû à la présence de différents établissements comme la MFR ou en encore le lycée professionnel à Thiviers

Les données Caf[4] sur Enfance et Jeunesse

La CC Périgord-Limousin compte près de **290 enfants de 3 à 5 ans révolus** dont 76,4% sont connus par la Caf. En 6 ans le nombre d'enfants a diminué moins rapidement que sur le département : -1,6% par an contre -1,9% par an en Dordogne.

Les **enfants de 6 à 11 ans révolus** sont 2,4 fois plus nombreux (700) et leur nombre est **en diminution** sur les 6 dernières années : -1,5% par an contre -1,2% sur le département. 77,4% des enfants de 6 à 11 ans sont couverts par la Caf.

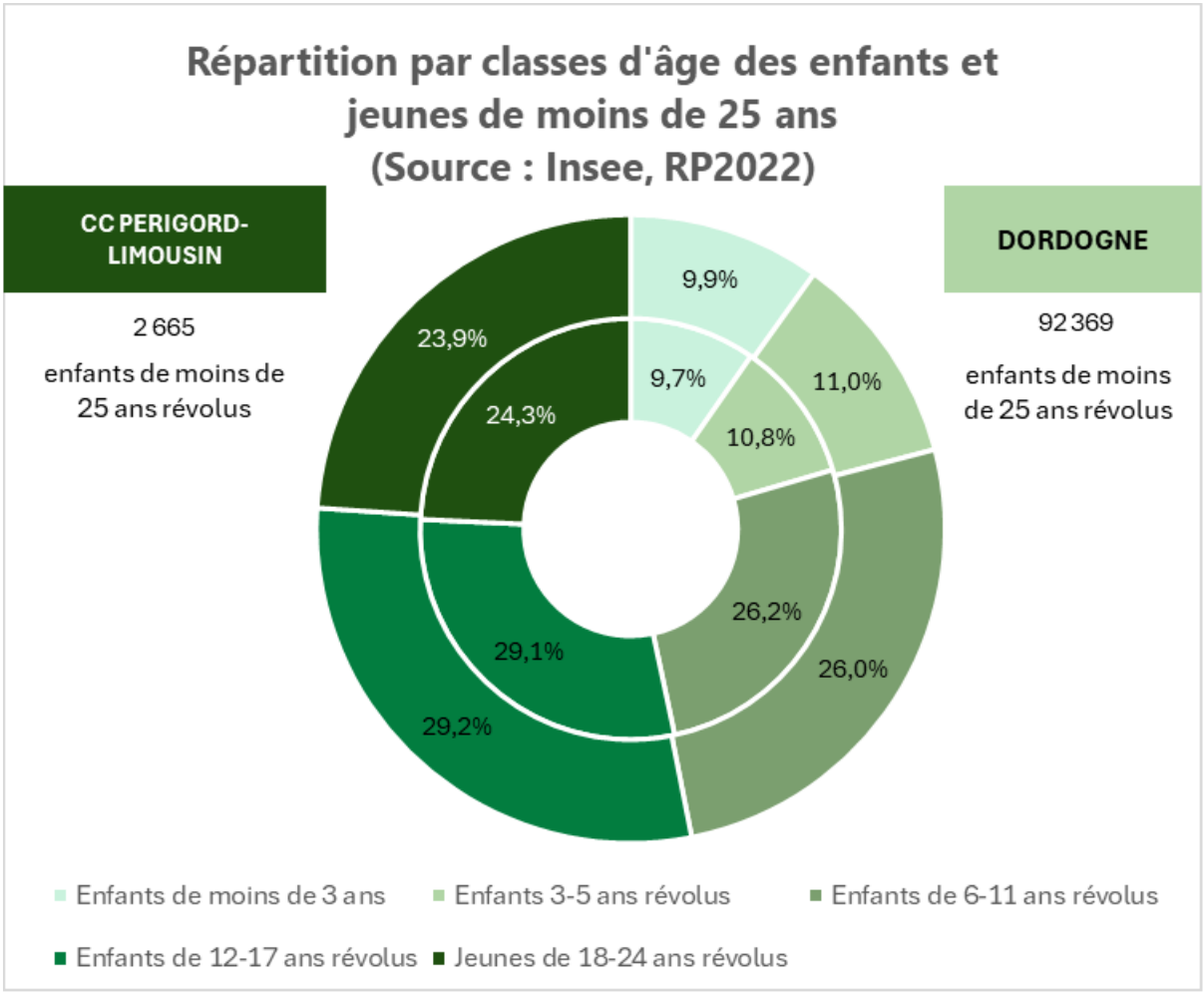
Près de 3 jeunes sur dix de moins de 25 ans ont entre **12 et 17 ans révolus**. En 6 ans, le nombre de jeunes de cette tranche d'âge a diminué : **-1,8% par an** contre -0,4% par an en Dordogne. 72,9% des jeunes de 12 à 17 ans révolus sont couverts par la Caf.

Moins d'un jeune sur quatre est majeur sur la CC Périgord-Limousin (24,3% des moins de 25 ans et 23,9% en Dordogne). En 6 ans cette tranche d'âge a diminué : -0,7% par an contre -0,1% par an en Dordogne. Un jeune sur cinq majeurs est connu de la Caf en tant qu'enfant d'allocataire (20,1%).

Tableau : Enfants et jeunes de moins de 20 ans *(Source : Insee, RP2016 et 2022, Caf, fr6 décembre 2019 et 2024)*

Enfants et jeunes de moins de 25 ans	Zone d'étude	Zone de référence	#
■ Enfants et jeunes recensés - effectifs 2022 (évolutions annuelles moyennes 2016-2022)			
Enfants et jeunes de moins de 25 ans	2 665 (-1,5%)	92 369 (-0,8%)	
Enfants 3-5 ans révolus	288 (-1,6%)	10 175 (-1,9%)	
Enfants de 6-11 ans révolus	698 (-1,5%)	23 987 (-1,2%)	
Enfants de 12-17 ans révolus	775 (-1,8%)	26 951 (-0,4%)	
Jeunes de 18-24 ans révolus	647 (-0,7%)	22 102 (-0,1%)	
■ Enfants et jeunes à charge d'allocataire - effectifs 2024 (évolutions annuelles moyennes 2019-2024)			
Enfants et jeunes couverts de moins de 25 ans	1 665 (-0,6%)	61 440 (-0,9%)	
Enfants couverts 3 et 17 ans révolus	1 325 (-0,7%)	48 585 (-0,8%)	
Enfants couverts de 3 à 5 ans révolus	220 (-1,3%)	8 030 (-2,2%)	
Enfants couverts de 6 à 11 ans révolus	540 (-0,4%)	19 605 (-1,4%)	
Enfants couverts de 12 à 17 ans révolus	565 (-0,5%)	20 950 (0,3%)	
Jeunes couverts de 18 à 24 ans révolus	130 (0,0%)	5 010 (-0,9%)	

[4] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025



Offre de service et prestations		#
■ PS Jeunes		
Nombre de PS Jeunes	1	4
Nombre d'ETP (annuel) PS Jeunes	1,5	4,8
Nombre de jeunes de 12 à 17 ans pour un ETP PS Jeunes	517	5 674
■ ALSH		
Nombre total d'implantation ALSH	16	328
■ AEEH		
Nombre d'enfants de moins de 18 ans bénéficiaires de l'Aeeh	95	3 445
Part des enfants de moins de 18 ans bénéficiaires de l'Aeeh	4,7%	4,9%

Enfance (les 3 – 10 ans)

Les accueils périscolaires

Les accueils périscolaires (appelés historiquement : garderies) sont ouverts sur la globalité de 7h 30 à 8h50 et de 16 h 30 à 18h 30 le lundi - mardi - jeudi et vendredi, les parents ont la possibilité de demander des ouvertures le matin à partir de 7 h et le soir jusqu'à 19 h. Une demande par courrier ou mail est demandé avec un planning selon les besoins. Les accueils sont situés dans les locaux de chaque

commune. Des conventions de mise à disposition des locaux sont établies en lien avec chaque commune et en concertation avec les enseignants.

Locaux mis à disposition :

- Thiviers Primaire : 2 salles dans l'enceinte de l'école primaire, le stade et le gymnase.
- Thiviers maternelle : Une salle dans l'enceinte de l'école maternelle
  En septembre 2021, ce périscolaire a été mutualisé sur un seul site le temps des travaux à l'école maternelle pour l'accueil de loisirs.
- Négrondes : Une salle dédiée uniquement au périscolaire dans l'enceinte de l'école, le stade et la salle des fête
- Nantheuil : Un espace est dédié au périscolaire dans l'enceinte de l'école
- Nanthiat : Une salle est mise à disposition à côté de la mairie attenante à l'école
- Eyzerac : Une salle est mise à disposition attenante à l'école.
- St Romain St Clément : une salle et espace extérieur est dédié au périscolaire
- St Pierre de Côle : un espace spécifique au périscolaire dans l'enceinte de l'école.
- Miallet : Une ancienne salle de classe aves la possibilité d'utiliser la salle des fêtes à proximité
- La coquille : Salle de bibliothèque de l'école, Préau
- St Jory de Chalais : Une salle dans l'école, Salle des fêtes
- Chalais : Salle du conseil, Salle des fêtes, Aire de jeux, terrain de sport
- Jumilhac : Salle de classe disponible, Préau, Salle de Bibliothèque, Médiathèque, Stade, Terrain de tennis, Aire de jeux, Piscine
- St Paul la roche : Une salle de classe, salle des fêtes à proximité, aire de jeux, Préau.

Un projet pédagogique est établi sur l'ensemble du service périscolaire fixant les objectifs éducatifs.

Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée au forfait matin et/ou soir. Une adhésion est demandée à l'année

Un dossier d'inscription est demandé en début d'année scolaire regroupant fiche sanitaire et pièces administratives de chaque famille.

Les mercredis

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités

Les temps d'activités du mercredi matin (TAMM)

Ces temps sont proposés les mercredis matin des semaines scolaires de 7 h ou 7h30 selon les sites à 12 h15.

Les temps sont répartis ainsi :

- Un accueil des enfants est prévu à partir de 7 h jusqu'à 9 h sur les sites.
- Une collation est prévue de 9 h à 9h 15.
- Les activités commencent à 9h15 jusqu'à 12 h.
-

Sur les 2 sites Thiviers et Jumilhac, des groupes sont faits selon l'âge des enfants et un intervenant est présent. L'intervenant est accompagné d'animateurs permettant de faire tourner les groupes.

Des activités différentes sont proposées, soit en lien avec l'intervenant, soit en libre choix avec l'animateur. Cela laisse la possibilité aux enfants de choisir leurs activités selon leurs envies et leur rythme.

Un planning des activités proposées est distribué par mail aux familles afin de permettre les inscriptions des enfants. Ces plannings sont faits sur chaque période, avant chaque vacances scolaires.

Modalités de participation :

La participation aux TAMM n'est pas obligatoire. L'inscription des enfants suppose l'engagement des familles pour une fréquentation régulière sur l'ensemble de l'année scolaire. L'inscription doit se faire par période.

Tarification :

Le tarif des accueils de loisirs s'applique avec des tarifs à la matinée avec ou sans repas ou à la journée entière.

Informations aux familles

Les plannings sont mis en ligne sur le site internet, distribués par mail directement aux parents d et disponibles dans les mairies, les accueils de loisirs et le siège de la Communauté de Communes. Un portail famille a été créé en 2025.

Plan mercredi :

Le label plan mercredi permet une valorisation de l'offre éducative du mercredi qui répond à la charte qualité « plan mercredi ».

Il crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Pour les collectivités, ce label permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité. Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels

Activités : Objectifs et moyens

Une diversité d'activités a été mise en place afin de permettre à chaque enfant de pouvoir découvrir des loisirs différents tant sportifs que culturels et artistiques

Les activités sportives : le football, le handball, la danse, le basket. Tous ces sports ont été choisis par les enfants. Sur les temps du mercredi matin, les enfants peuvent découvrir à leur rythme différentes activités sportives car les familles ne peuvent pas toujours offrir ces temps par manque de moyens ou de temps. La collectivité s'inscrit bien dans une complémentarité éducative.

Les activités artistiques et culturelles : La musique percussions, le théâtre, l'expression corporelle permettent à chaque enfant de développer l'approche créative, l'épanouissement personnel.

L'activité théâtre permet aussi aux enfants de se développer personnellement, de s'extérioriser et sortir de ses limites.

Une action en lien avec l'agence du sport est proposée : l'aisance aquatique permettant aux enfants des deux secteurs, Thiviers et Jumilhac de se familiariser avec les activités aquatiques et de vaincre la peur de l'eau, Ces activités sont proposées aux enfants de 4 à 6 ans et sont financés par le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports.

Pendant les temps du mercredi matin, les intervenants travaillent en lien avec les animateurs, des groupes sont formés et tournent sur la matinée. Les animateurs proposent des activités en lien direct avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

De part toutes ces activités proposées sur les différents temps et notamment ceux du mercredi matin, la collectivité s'inscrit bien dans une complémentarité éducative donnant l'accessibilité à tous.

La diversité des activités répond bien aux intentions éducatives et est lien direct avec le projet pédagogique des accueils de loisirs. Sur certains sites, des projets en lien direct avec ceux des écoles sont proposés.

Ces temps respectent bien le rythme de l'enfant en proposant des activités adaptées aux enfants de moins de 6 ans. Une intervenante spécifique pour cette tranche d'âge est positionnée sur les temps du mercredi matin.

Ces activités sont proposées aux enfants selon leurs envies, fatigue et rythme

Les mercredis après-midi :

L'accueil se fait sur 2 sites :

- Thiviers : l'accueil est ouvert de 7h15 à 19h
  Les enfants sont présents dès le matin. Un service repas est assuré par la commune de Thiviers.

- Jumilhac le grand : L'accueil est ouvert de 7h30 à 19h
  Les enfants sont présents dès le matin . Un service repas est assuré par la commune de Jumilhac.

  Un accueil est présent à La Coquille de 7h30 à 8h45 et de 17h30 à 19h Une navette est prévue entre La coquille et Jumilhac

Locaux à disposition

- Thiviers : une partie des locaux de l'école maternelle (convention) et de l'école primaire
- Jumilhac : la bibliothèque des salles disponibles dans l'enceinte de l'école, salle de sieste dans la partie maternelle (convention location non payante)

L'extrascolaire, les petites et grandes vacances

Les activités sont programmées pendant les petites et grandes vacances

L'accueil se fait sur 2 sites :

Nous faisons appel au vacances apprenantes afin de proposer des séjours éducatifs et accessibles aux enfants. Ce dispositif permet de réduire les inégalités éducatives et favorise la confiance et l'autonomie.

Organisation des sites :

Thiviers : de 7h30 à 18h30 le repas se prend sur place, site de l'école maternelle

- Capacité : 72 enfants
- Locaux :
- 1 salle d'activité (7-8 ans)
- 1 bureau
- 1 salle de sieste
- 1 salle d'activité (¾ ans)
- 1 salle de motricité partagée avec l'école
- 1 salle d'activité (5/6 ans) mise à disposition par l'école (période COVID)
- 1 salle en sous-sol (9-10 ans)
- Espace sanitaires (-6 ans) mutualisé avec l'école
- Espace cuisine (tisanerie) et machine à laver/sèche-linge
- Espace de rangement : fournitures pédagogiques et salle de réunion
  - toilettes pour les animateurs

Jumilhac le grand : de 7h30 à 18h30 le repas se prend sur place

- Capacité : 35 enfants
- Locaux :

Dans la partie bibliothèque en rez de chaussée

- Deux salles d'accueil
- Sanitaires
- Accès réfectoire

Dans le bâtiment du milieu : salle des « tapis »

Dans la partie maternelle : une salle de sieste

- Un accueil est présent à La Coquille de 7h30 à 8h45 et de 17h 30 à 18h30 Une navette est prévue entre La coquille et Jumilhac

Tarifs : Tarifs modulés selon le QF des parents

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les inscriptions se font par le portail famille ; Des réunions de présentation des activités et d'échanges sont prévus avec les familles au mois de juin et septembre

Une demande de pièces complémentaires est faite ainsi que les différentes autorisations.

Gestion administrative

Mode d'information aux familles :

L'information se fait par l'intermédiaire des mails de chaque parent ayant donnés l'autorisation de diffusion, ou contact direct avec les parents des enfants inscrits, par notre site internet et les mairies et par le logicien BL en masse. Toutes les informations (plannings….) se retrouvent sur le portail famille

Chaque animateur référent possède un téléphone portable et une adresse mail générale a été créée pour l'ensemble des animateurs.

Les plannings des activités pour chaque vacance sont diffusés 2 semaines avant les semaines scolaires. Une réservation est demandée au parent 48 h à l'avance

Personnels d'animation

Un organigramme a été mis en place afin de déterminer des référents/responsables de sites ainsi que deux responsables périscolaires par secteur.

Nous avons établi des conventions de mise à disposition du personnel communal avec certaines communes afin d'assurer les temps du périscolaire et des TAMM.

La mise en place de référents /responsables sur chaque site permet de pouvoir faire le lien entre les animateurs, les enseignants et les parents. Cela permet aussi de travailler ensemble et de pouvoir mettre en lien les activités proposées et les projets d'école.

Analyse thématique CTG/PEDT : Enfance – 2026

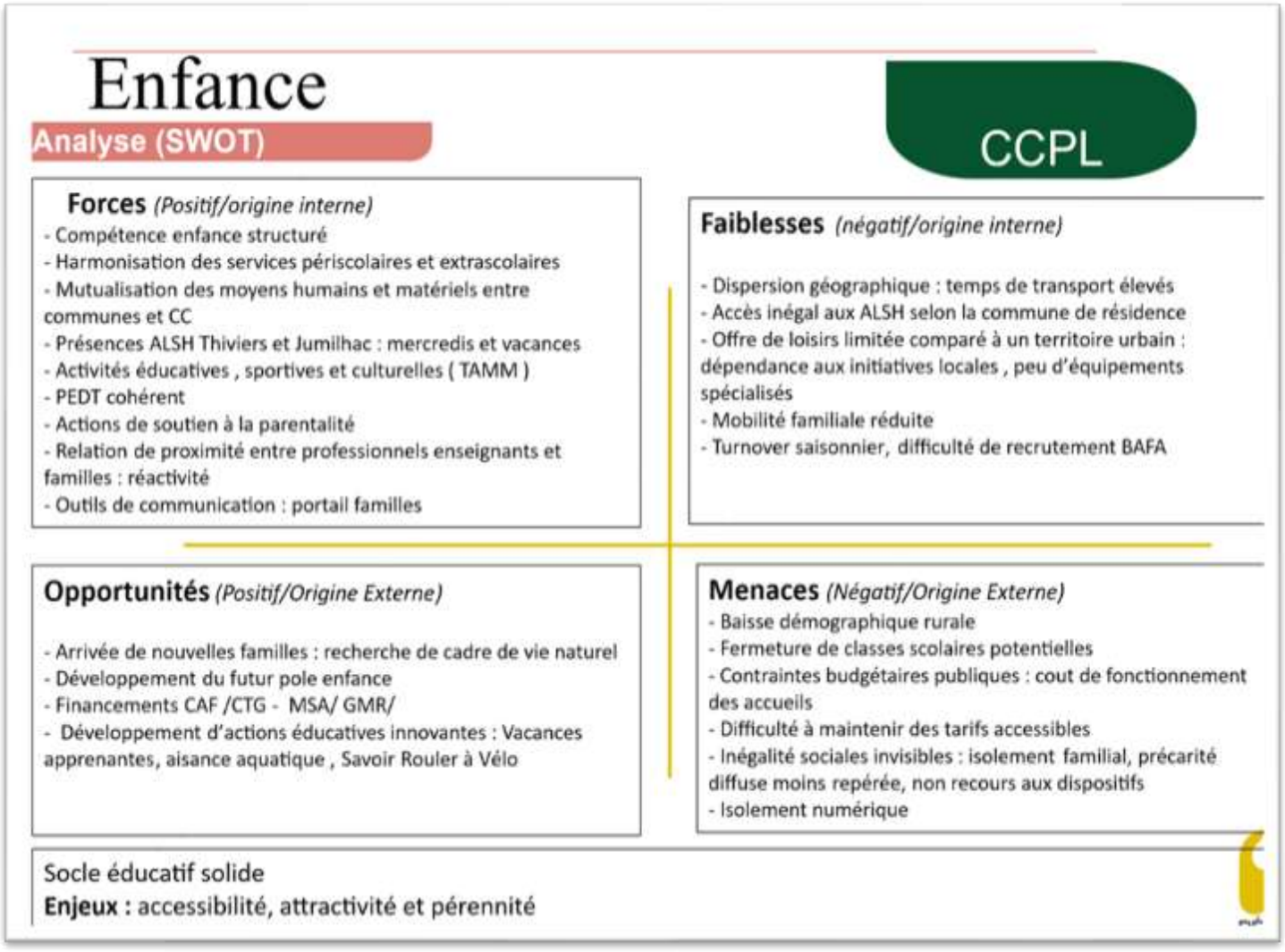
Concernant la Convention Territorial Globale 2022-2026 (Cf ; Bilans avec Fiches Actions détaillées en ANNEXE – Partie 2-)

AXE 1 – Assurer le maintien et le développement des services aux familles

Politique	**Enfance**
Objectif 1	**Maintenir l'action enfance au travers du PEDT et des plans mercredi**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	Une organisation structurée est mise en place au travers des plannings riches et variées en termes d'activités. Les programmes sont construits par période de mercredis pour le périscolaire et pour l'extrascolaire les périodes de vacances sont alternées entre activités et camps ou veillées. Plusieurs camps sont organisés sur les petites et grandes vacances permettant de donner la possibilité à chaque enfant de partir en vacances. Des dispositifs tels les vacances apprenantes ont été mis en place. Malheureusement ce dispositif n'a pas été maintenu. Continuité dans la construction d'une politique éducative partagée. La signature (le 15/06/2026) du dispositif Territoire Educatif Rural (TER) permettra cette mise en réseau et cette construction dans les alliances éducatives
Objectif 2	**Développer l'offre extrascolaire et mercredi / repenser les temps périscolaire matin et soir**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	L'ouverture d'un 3ieme accueil de loisirs à la Coquille n'a pas été poursuivi, les résultats attendus n'ont pas été concluant. Des conventions avec les communes concernant les mises à disposition des locaux pour les périscolaires matin et soir ont été faites mais les discussions avec les mairies et les maires n'ont pas encore été déterminantes Continuité dans les perspectives de regroupement de sites périscolaires et optimiser les lieux ressources et les équipes en fonction des taux d'encadrement et des projets pédagogiques
Objectif 3	**Réorganisation du service et mutualisation des services afin de mieux travailler ensemble**

Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	Redéfinition des fiches de poste et missions / Réunion de régulation mise en place sur chaque secteur afin de voir l'ensemble des équipes. Cela permet une meilleure cohésion des groupes et entraide mutualisée Départ en formation de chaque agent BAFA-BAFD permettant ainsi une professionnalisation et reconnaissance du métier. Formation mutualisée pour l'ensemble des équipes étant accessible pour tous. Utilisation d'actions innovantes tels le théâtre forum ou la méthode Tatou Kompry et le cercle de paix. Meilleure prise en charge des attentes des animateurs Accompagnement des équipes par des professionnels, Analyse de la pratique mise en place en 2026 avec une psychologue

<u>Analyse extraite du Projet Educatif de Territoire- PEDT- (Février 2026)</u>



Jeunesse (les 11 – 25 ans)

L'Espace Jeunes

Un espace jeune est dédié aux jeunes entre 11 et 25 ans, il est situé à la salle St Jean à la Coquille

⇨ Une PS jeune, agrément délivré par le conseil d'administration de la Caf sur la base de la qualité du projet. Cet agrément est à renouveler fin 2026

Organisation :

- Sur l'accueil : ouverture pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires
- Sur les collèges de Thiviers et La Coquille : intervention sur le temps méridien une fois / semaine
- Une sortie / mois le vendredi soir : soirée à thème

Les objectifs

- Accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes sur le territoire
- Valoriser les jeunes dans leurs actions, les rendre acteurs, les faire participer aux actions du territoire
- Accompagner et aider les jeunes dans leur mobilité
- Favoriser leur participation au financement de leur projet (Vers un camp participatif)
- Tendre vers un espace social en lien avec les jeunes et leurs parents
  Mise en place de café –parents permettant un temps d'échange d'écoute et pouvoir apporter des réponses et un accompagnement souvent apprécié dans un contexte social parfois très difficile
- Mettre en place une dynamique locale et tendre vers une politique jeunesse construite avec les jeunes
- Définition et mise en place d'une Junior association JAVA

Démarche de travail :

- Diagnostic jeunesse du territoire
- Construire avec les jeunes
- Entreprendre/être à l'écoute des jeunes
- Apporter un soutien aux jeunes
- Au travers les différents partenaires, créer une dynamique avec les jeunes afin de les mobiliser
- Mobiliser les jeunes au travers de projets Co construit avec eux, lisibilité avec la junior association
-

Fonctionnement

- Accueil libre sur une base de cotisation annuelle

Période scolaire

Mercredi 13 h 30-18 h 30

⇨ Horaires modifiables en fonction des activités et des sorties organisées

⇨ La fréquentation des jeunes sur ces temps peut être discontinue dans la limite des places disponibles et dans les horaires définis

Période de vacances : ouvert tous les jours (planning)

Une adhésion est obligatoire pour fréquenter l'Espace jeunes.

L'adhésion comprend :

- L'accueil libre les mercredis sur place (sans intervenant et sans sortie)
- Les journées d'accueil sur site sans intervenant pendant les vacances scolaires

Un travail en partenariat

- Participation aux rencontres départementales des professionnels de la jeunesse

Rencontres régulières avec les acteurs de la jeunesse du territoire

Analyse thématique CTG/PEDT : Jeunesse – 2026

Concernant la Convention Territorial Globale 2022-2026 (Cf ; Bilans avec Fiches Actions détaillées en ANNEXE – Partie 2-)

AXE 1 – Assurer le maintien et le développement des services aux familles

Politique	Jeunesse
Objectif 1	**Répondre aux problèmes de mobilité des jeunes**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026 Perspectives	Mise en place de navettes sur les mercredis à la demande des parents et des jeunes. Cette action s'est arrêtée en 2024 pour être reprise en 2025-2026 Éducation à la mobilité : continuité des actions, pratique du vélo au travers le dispositif « Savoir rouler à Vélo » accompagné par la région en 2024 Sortie Initiation aux déplacements (train, vélo électrique …), afin de développer la pratique des différents modes de transports Utilisation des chemins de randonnées afin de se déplacer seul en autonomie en vélo Continuité de la réflexion, éducation à la mobilité pour les jeunes, autonomie et accompagnement dans les différents modes de transports (train, bus) Travailler avec la région la possibilité d'emprunter les transports scolaires comme moyen de transport pour les stagiaires, apprentis, alternants …. S'investir avec d'autres services dans le contrat opérationnel de mobilité et accompagner les structures porteuses de solutions innovantes Travail en lien avec les partenaires de la jeunesse (mission locale…) autour de la mobilité
Objectif 2	**Permettre aux jeunes d'être engagés dans sa vie de citoyen ; être acteur de sa vie locale et construire des projets**

Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026 Perspectives	En 2023, mise en place de la junior association JAVA regroupant une douzaine de jeunes et permettant ainsi de construire des projets. En 2023 les jeunes ont pu partir en Espagne dans le cadre des échanges avec la ville jumelée à Thiviers, Javéa. Mise en place d'actions diverses : loto, vente de crêpes sur les marchés, tombola…. Développement des partenariats locaux au travers des chantiers participatifs (mairie de Thiviers : rénovation du skate parc) Accompagnement de l'association JAVA permettant l'engagement des jeunes, l'apprentissage à la citoyenneté. Mise en relation avec les acteurs jeunesse du territoire : mission locale, MFR, lycée professionnel Mise en place d'un PIJ Point Info Jeunesse : dossier de labélisation en octobre 2026 Intégration de ce nouveau service dans le futur pôle enfance en 2027.
Objectif 3	**Maintenir l'action jeunesse au travers de la PS jeune**
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026 Perspectives	Depuis 2022, des temps d'animation au collège pendant les temps méridiens sur La coquille et Thiviers ont été organisés regroupant en moyenne 50 jeunes et permettant de tisser du lien avec les jeunes et les collèges ; Une certaine appétence à la vidéo est apparue avec un groupe de jeunes en 2022 ce qui a permis de créer des vidéos avec un partenaire actif et professionnel sur le territoire autour des thématiques sur le harcèlement, le sexisme, l'homophobie. Un projet vidéo a été primé au festival Mathilda. L'organisation de camps hiver et été permettent également de pouvoir rencontrer d'autres groupes de jeunes notamment avec drop de béton et des jeunes des cités urbaines. Les projets et actions sont définis avec les jeunes alliant ainsi motivation, implication et construction Nous comptons 85 jeunes différents sur l'Espace Jeunes en 2024 Perspectives : Accompagner les jeunes dans un lieu identifié le nouveau pôle enfance (mise en place d'un Point Info Jeunes). Mise en réseau avec les acteurs locaux de la jeunesse ainsi que le dispositif TER signé avec les établissements scolaires en 2026

Analyse extraite du PEDT (Février 2026)

Jeunesse

Analyse (SWOT)

CCPL

Forces *(Positif/origine interne)*

- Une compétence structurée CTG volonté communautaire de la jeunesse
- Actions et animations dédiées au public : Projets collectifs, offres importantes de propositions
- Accompagnement éducatif et prévention : travail partenarial et action autour de la citoyenneté
- Association Junior « JAVA »
- Création d'un pole enfance jeunesse familles

Faiblesses *(négatif/origine interne)*

- Baisse de cette population 14 % est mineure
- Peu d'espaces conçus spécifiquement pour les jeunes
- Difficulté à fidéliser les 14-17 ans
- Mobilité limitée : dépendance aux parents
- Difficulté d'engagement des adolescents : public difficile à mobiliser, participation irrégulière
- Pas de lycée général

Opportunités *(Positif/Origine Externe)*

- Développement du futur pole jeunesse : attractivité
- Financements CAF et dispositifs : PS jeunes / GMR-MSA
- Atouts naturels du territoire : chantiers jeunes, actions écocitoyennes
- Développement du numérique éducatif : (vidéo sur le sexisme / harcèlement)
- MET forum de l'emploi tous les ans : orientations
- déploiement de dispositifs de innovantes : PIJ, PAEJ

Menaces *(Négatif/Origine Externe)*

- Isolement rural des jeunes : risque de décrochage , manque d'espace de socialisation
- Départ des jeunes vers les pôles urbains : études formations
- Augmentation des fragilités psychosociales : besoin d'accompagnement
- Contraintes budgétaires : coût élevé pour maintenir des actions jeunesse en milieu peu dense

Enjeux et perspectives:

- Passer d'une animation jeunesse à une véritable politique d'autonomie et d'engagement des jeunes : coordination renforcée au travers du TER avec les collèges et lycée professionnel
- Améliorer la mobilité des jeunes : navettes , projets itinérants dans les communes
- Renforcer la Prevention et le bien être des jeunes
- Faire de la jeunesse, un levier d'attractivité territoriale

1-3-Parentalité

Cette thématique concerne le soutien aux parents dans leur rôle éducatif.

Elle vise à créer des espaces de dialogue, d'échange d'expériences, d'information et d'accompagnement autour de la vie familiale.

Cela peut prendre la forme de cafés des familles, de rencontres thématiques ou d'ateliers pratiques.

L'objectif est de renforcer les compétences parentales et de favoriser le bien-être familial.

Soutenir les familles en milieu rural- La parentalité est devenue un axe transversal majeur pour rompre l'isolement des familles.

Concernant le domaine de l'accompagnement à la parentalité, plusieurs initiatives existent. Des associations locales proposent des ateliers spécifiques ponctuellement ou des ateliers indépendants menés de manière privative.

Dresser un inventaire nominatif exhaustif de ces propositions n'est pas possible et l'importance de garantir une lisibilité et des propositions de qualité aux parents est une nécessité. Ainsi, en 2024, pour réponde au mieux la communauté des communes développe le service : **L'Espace Familles.**

Depuis 2018, la Communauté des communes Périgord Limousin a mis en place un service de Ludothèque où des activités ludiques sont proposées aux habitants. Les familles s'en sont fortement saisies et cela a pu leur permettre d'exposer leurs besoins et envies. Cet élan a mis en lumière le besoin de créer un nouvel espace spécifiquement dédié aux parents, d'où la naissance des 1ers Cafés parents à ludothèque (2018-2023). De plus, il est important de souligner que le LAEP « Ribambelle » existe sur le territoire depuis de nombreuses années.

L'Espace Familles a été impulsé grâce au soutien d'un Projet FIPE- 2023 à 2025- qui s'est traduit par l'achat et l'aménagement d'un bus afin de répondre plus concrètement à la démarche d'« aller-vers » sur un dispositif d'itinérance. L'objectif général étant la création de lieux de partage, d'écoute et d'accompagnement des familles en milieu rural et ceux afin de renforcer le lien familial, favoriser le partage d'expériences et proposer des outils au plus proche de la réalité de terrain pour un accompagnement de la parentalité avec, et non juste pour, les parents.

Offres diversifiées (Hors CCPL) :

Des actions sont menées par la Protection Maternelle Infantile, de l'Unité Territoriale (UT) de Nontron, service de l'action sociale du Département

Le Parc Naturel Régional (PNR) Périgord-Limousin est aussi un partenaire pour des sorties familles et des animations nature.

Plusieurs associations propose ponctuellement des ateliers spécifiques autour de la parentalité.

Les données Caf[5] sur la Parentalité

La CC Périgord-Limousin comprend **910 foyers allocataires avec au moins un enfant à charge**. En 5 ans, le nombre de familles allocataires a **diminué moins rapidement** sur le territoire que sur le département : **-0,4%** par an contre -0,8% par an.
Le profil des familles allocataires de la CC Périgord-Limousin diffère sensiblement de celui de celles de l'ensemble du département :

35,7% sont des familles monoparentales (contre 35,5% sur le département),
16,5% sont des familles nombreuses avec au moins 3 enfants à charge (17% en Dordogne),
37,6% sont des familles qui vivent sous le seuil de bas revenus (34,4% en Dordogne).

La CC Périgord-Limousin est couverte par **un LAEP intercommunal** qui a fonctionné sur la commune de Thiviers.
Si aucun CLAS n'a été financé au titre de l'année 2023, un l'a été sur l'exercice 2024 (Thiviers).
Le territoire ne comprend aucun service de médiation familiale.

Tableau : Familles allocataires et dispositifs parentalité *(Sources, Caf, Fr6 décembre 2019 à décembre 2024, Insee : RP2022, Caf, Omega 2023)*

[5] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

Familles allocataires et dispositifs parentalité	Zone d'étude	Zone de référence	#
Nombre de familles allocataires	910	33 045	
Evolution annuelle moyenne du nombre de familles allocataires (2019-2024)	-0,4%	-0,8%	
Part des familles allocataires à bas revenus	37,6%	34,4%	
Nombre de familles allocataires monoparentales	325	11 725	
Part des familles allocataires monoparentales	35,7%	35,5%	
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus	59,4%	57,9%	
Nombre de familles nombreuses allocataires	150	5 605	
Part des familles nombreuses allocataires	16,5%	17,0%	
Part des familles nombreuses allocataires à bas revenus	48,3%	44,3%	
Nombre de séparations (couples avec enfant.s à charge) dans l'année	40	1 380	
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus pour un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)	NC	2 681	
Nombre d'enfants de moins de 6 ans pour un Lieu d'accueil enfants-parents (Laep)	550	1 611	
Nombre de familles avec enfant(s) à charge pour une médiation familiale	NC	55 775	

L'Espace Familles

Ce service regroupe différentes actions et lieux visant à favoriser la parentalité et ainsi accompagner les familles

- La ludothèque : ateliers parents enfants, soirée jeux
- Lieu d'Accueil parents enfants (LAEP)
- Bureau Info familles (BIF) / Family bus itinérant sur le territoire

La Ludothèque

La Ludothèque est un équipement culturel public qui axe l'ensemble de sa pratique autour du jeu. C'est un lieu ressource ouvert à tous, qui met à la disposition de ses adhérents des espaces ludiques avec pour support d'animation le jeu de société et le jouet.

Ses principales activités sont :

- l'animation de jeu sur place

- le prêt de jeux de société, de jouets et de jeux surdimensionnés

- le conseil

- l'organisation de temps fort ludique sur le territoire

De la Ludothèque[6] à l'Espace Familles…

Historique de la ludothèque - 10 ans !

En 2016, sur la Communauté de Communes du pays Thibérien, regroupant 15 communes, une ludothécaire est recrutée. Elle intervenait sur 5 communes. L'objectif était de proposer une ludothèque en itinérance.

Un diagnostic approfondi du territoire est réalisé afin de lister les services concernant le cercle familial autour de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il en ressort que le territoire sait répondre aux besoins de loisirs et de mode de garde des enfants, mais la dynamique pour l'accueil des familles est assez faible.

Riche de son Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et de sa médiathèque, la Communauté de Communes décide d'expérimenter la création d'une ludothèque itinérante. Elle est mise en place sur le territoire du Pays Thibérien en partenariat avec l'association « Ludinomade » qui met son stock de jeux et de jouets à disposition. Cette itinérance est mise en place sur 5 communes du territoire pendant le temps périscolaire de 17h15 à 18h30 et pendant les vacances scolaires le matin et l'après-midi de 10h à 12h et de 15h à 19h. La ludothécaire est accueillie dans des salles de fêtes ou salles annexes dans lesquelles sont installés les espaces de jeux.

Aux vues de la faible fréquentation sur les lieux en itinérance, le projet évolue. Dès septembre 2016, la ludothèque ouvrira uniquement les mercredis et les vacances scolaires sur un seul lieu d'intervention **:** un local est mis à disposition par la mairie de Thiviers.

En effet, il est constaté que la majorité des personnes venaient des alentours de Thiviers.

A partir du 1er janvier 2017, l'extension de la Communauté de Communes du pays de Jumilhac à la Communauté de Communes du Pays Thibérien a permis de pérenniser le projet de la ludothèque. En 2018, la Ludothèque rentre dans le CEJ.

La fréquentation du public augmente, la ludothécaire continue de valoriser l'outil ludique auprès des établissements scolaires et des structures d'accueil spécifique.

En 2018, Les familles continuent de découvrir le lieu et la fréquentation régulière de la ludothèque s'installe dans les rituels du public. La ludothèque est repérée comme un lieu ressource pour les familles du territoire et celle-ci sollicite la professionnelle pour faire naître des actions autour de la parentalité.

[6] Ludothèque Perigord-Limousin- Projet de fonctionnement - 2026

Au cours de l'année, de nombreux projets avec les partenaires des territoires se préparent et sont mis en oeuvre.

A partir de 2019, l'emprunt des jeux se met en place à la demande des familles. Des ateliers en lien avec la fonction parentale sont réalisés avec le soutien de la ludothécaire sous la forme d'un café parent et d'atelier enfants parents. Les projets avec les partenaires continuent d'évoluer et de s'enrichir.

En 2020, la ligne de conduite est de continuer dans cette dynamique mais la crise sanitaire fait son apparition et peu de projets ont pu aboutir. Le point fort à retenir pendant cette période est l'engouement du public pour les jeux de sociétés. Le nombre d'emprunts a fortement augmenté grâce à la mise en place d'un système de drive.

2021 est encore impacté par la crise sanitaire. La ludothèque continue à oeuvrer pour maintenir une offre de service adaptée au public et aux partenaires.

En 2022 et 2023, la ludothécaire poursuit le développement du volet parentalité de la ludothèque au travers de cafés-familles réguliers ainsi que d'ateliers et sorties. Il est constaté une forte augmentation des fréquentations par rapport à 2021, cette hausse s'explique par la levée des contraintes sanitaires, l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire et la reprise d'animations ludiques auprès des partenaires. De plus, le fond de jeux est considérablement augmenté avec l'achat de plus de 300 nouveaux jeux et jouets.

En 2023, une Fête du jeu est organisée pour la première fois.

En 2024, création de l'Espace Familles afin de distinguer le fonctionnement et les objectifs de la ludothèque : Des actions transversales autour des familles et de la parentalité sont organisées.

De ce fait, une réflexion est à l'étude, avec les élus pour proposer aux familles une offre de services adaptées à leur besoin et leurs attentes.

Les tarifs de la ludothèque sont revus et deux adhésions différentes sont mises en place : ludothèque et/ou Espace familles.

La Fête du jeu devient « Familles en fête ! », une journée festive organisée par l'ensemble du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes.

Grâce à une subvention d'investissement de la CAF, la ludothèque achète des grands jeux en bois et étoffe ainsi son offre. Un catalogue des jeux surdimensionnés disponibles à la location est créé en 2025.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Dispositif que l'on retrouve aussi dans **la petite Enfance**

Ce service petite enfance est en lien avec la thématique parentalité. Il accueil des enfants de 0 à 6 ans accompagnés.

Ce sont des lieux intermédiaires entre le milieu familial et la vie sociale, ils favorisent l'autonomie et l'éveil de l'enfant tout en respectant ses rythmes individuels. Ce sont aussi des lieux de socialisation,

de rencontre avec d'autres enfants et adultes, où sécurisé par la présence de sa mère/son père ou adulte référent, il a le plaisir de se retrouver avec les autres.

La CCPL a un lieu existant depuis plusieurs années sur Thiviers – le LAEP « Ribambelle »,

Entre 2024/2025 ce sont ajouté 3 nouveaux lieux à titre d'expérimentation : La coquille, Jumilhac et Négrondes

En 2026 – les LAEP sur La Coquille, Jumilhac et Négrondes n'étant pas pertinent. Deux accueils hebdomadaires sont proposés régulièrement sur Thiviers - les vendredis et lundis de 9h30 à 12h et un service LAEP itinérant s'organise ponctuellement et en fonction des besoins du territoire grâce au **« Family bus »**

Organisation :
Gestionnaire : la communauté de Communes Périgord limousin
Partenaires : UT de Nontron, PMI, CD24, CAF et MSA
Un accueil les vendredis et lundis matin de 9h30 à 12h dans les locaux du RPE ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents pour participer à des temps de jeux et d'échanges
Fonctionnement :
Des professionnels (Salariés du service enfance jeunesse de la CCPL et travailleurs médico- sociaux mis à disposition par le Conseil départemental,) formés à l'écoute sont présents pour assure l'accueil des familles : 2 personnes par roulement

Objectifs :

- Espace accueillant de manière libre, gratuit et sans inscription des jeunes enfants âgés de moins de 3 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte réfèrent
- Lieu de rencontre et d'échange et de jeux libres : premier lieu de socialisation
- Les professionnels présents ont une fonction « d'accueillant » visant à favoriser et conforter la relation entre l'enfant et son parent ou réfèrent
- Des temps de supervision sont animés par un psychologue extérieur au service afin de permettre aux accueillants de travailler sur la qualité de leur posture au sein du lieu d'accueil

Atelier enfants-parents

Les ateliers partagés parents-enfants des propositions d'activités entre ateliers et jeux permettant de se centrer sur la relation parents-enfants.

C'est-à-dire pour les parents : être et faire avec son enfant.

Le constat porte sur la quasi omniprésence du monde numérique-virtuel ce qui fragilise, voire détériore les liens et les relations. Le binôme parent-enfant en est le premier touché. Ainsi, nous comptons par le biais d'ateliers réguliers et d'ateliers ponctuels, menés par des professionnels, outiller les parents d'activités pratiques qui pourront être reproduite à la maison. Les activités sont proposées sur

différents sites : ludothèque, bibliothèques, associations, espaces publics, RPE, avec des intervenants spécifiques.

Les groupe de parents entre parents : Café- Familles (sorties et événements)

L'action s'articule autour de rencontres entre parents (les Cafés) qui favorisent les échanges entre parents sur leur quotidien, leurs envies et questionnements. Ainsi, en fédérant des groupes de parents, l'objectif est de permettre à ces derniers de s'investir davantage dans l'Espace Familles et ainsi coconstruire des temps forts en fonction de leurs préoccupations mis en œuvre par l'Espace Familles et épauler les partenaires locaux.

Le Bus Info Famille / Le Family Bus

Dispositif que l'on retrouve aussi dans **l'accès aux droits**

Le **Family Bus** (aussi appelé Bus Infos Familles) est un service itinérant de proximité proposé par le service enfance-jeunesse. Il va à la rencontre des habitants sur tout le territoire pour offrir un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et d'animations autour de la famille et de la parentalité

Rôles et missions

- **Information et orientation :** Il renseigne les parents sur les dispositifs, les structures et les activités existantes pour les enfants, quel que soit leur âge.
- **Soutien à la parentalité :** Il constitue un espace d'écoute, de rencontres, de conseils et d'entraide pour les familles.
- **Animations de proximité :** Il propose des temps de jeux, des espaces de motricité et des moments de partage au plus près des communes rurales.

Fonctionnement pratique

- **Itinérance :** Le bus se déplace régulièrement dans les différentes communes du territoire (sur les places de marché, près des écoles, bibliothèques ou espaces publics).
- **Partenariats :** Il travaille en lien étroit avec les acteurs locaux et les familles pour tisser du lien social en milieu rural.

BIF /Bureau Info Familles

En 2025 actions :
- Aller vers / écoles entre 8 et 10 parents
- Récolte des besoins des familles

Bureau info familles :
- Portail familles
- Réunion en lien avec le CAF : VACAF

Family bus

Les besoins des enfants et jeunes

- Garantir un accès équitable aux services éducatifs sur l'ensemble du territoire
- Proposer des activités variées favorisant l'épanouissement, la découverte culturelle, sportive et environnementale
- Favorise la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Encourager l'autonomie, la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie locale
- Adapter l'accueil aux besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, difficultés d'apprentissage ou sociales)

Les besoins des familles

- Disposer de solutions d'accueil adaptées aux contraintes professionnelles
- Être accompagnée dans les démarches liées aux modes de garde et aux services enfance jeunesse
- Bénéficier d'actions de soutien à la parentalité favorisant l'échange et la prévention
- Accéder à une information claire, centralisée et accessible
- Rompre l'isolement par la mise en
- place de lieux et temps de rencontre

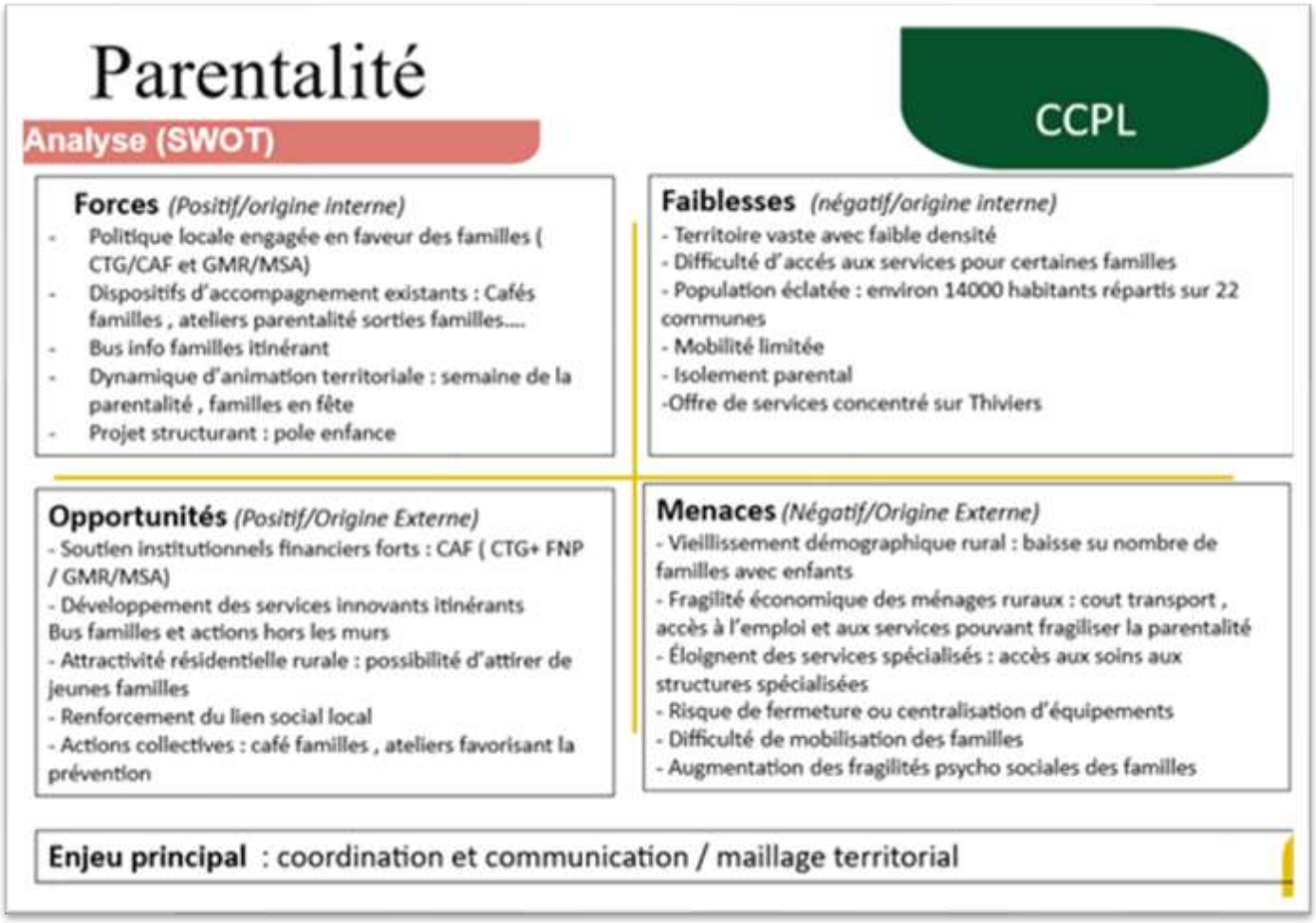
PÉRIGORD LIMOUSIN

Analyse thématique CTG/PEDT: Parentalité – 2026

Concernant la Convention Territorial Globale 2022-2026 (Cf ; Bilans avec Fiches Actions détaillées en ANNEXE – Partie 2-)

AXE 2 – Accompagner le parcours de l'enfant et soutenir la parentalité	
Politique	**Parentalité**
Objectifs	**Développer l'offre de soutien à la parentalité** Faire vivre un réseau ressource pour les parents / enfants Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement. Mailler les services Structurer un réseau de parents et accompagner leurs initiatives et envies Soutenir l'émergence d'actions
Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	La ludothèque est la porte d'entrée de l'espace familles. Le projet FIPE a permis de développer les actions autour de la parentalité. De nombreuses actions ont pu être mises en place telles les ateliers enfants parents les sorties familles (soutenue par les dispositifs financiers Fond National de la Parentalité -FNP- et Grandir en Milieu Rural-GMR-de la MSA) En 2025 l'espace familles c'est : un lieu ressource pour les familles Proposition de café familles, ateliers enfants parents, sorties en familles Des outils à la parentalité : LAEP- Lieux d'accueil Enfant Parents La ludothèque Bureau Info Famille : Bus en itinérance – « Le Family Bus » En 2025 c'est 64 familles adhérentes

Analyse extraite du Projet Educatif de Territoire- PEDT- (Février 2026)



1-4-Animation de la Vie Sociale/locale

Cette thématique englobe les espaces de rencontre…

Les actions associatives, les événements conviviaux, les activités des Comités des fêtes et/ou les projets intergénérationnels.

Il s'agit ici de renforcer le lien social, la participation des habitants à la vie locale, renforcer la solidarité et rompre l'isolement.

Elle vise à encourager la participation citoyenne et à faire du territoire un lieu de vie attractif, dynamique, où chacun peut trouver sa place !

Animation Locale - animation de la vie sociale – animation sociale

L'**animation locale** (ou animation de la vie sociale) vise à dynamiser un territoire et mobiliser les habitants autour d'un projet commun, tandis que l'**animation sociale** se concentre sur l'accompagnement spécifique de publics fragiles ou isolés pour préserver leur autonomie et favoriser le lien humain.

Animer la vie d'un territoire, c'est mobiliser les habitants et encourager leur participation à la vie citoyenne. Mais c'est aussi **répondre à des enjeux sociaux collectifs** : rompre l'isolement, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités…

Un réseau culturel et associatif dynamique

L'animation du territoire repose sur une complémentarité entre services publics et initiatives locales.

- **Infrastructures :** Le territoire est doté de **15 bibliothèques**, d'un cinéma et de plusieurs salles de spectacles.

  Le service Culture de la Communauté de communes porte 3 bibliothèques : Jumilhac le grand-La Coquille et la bibliothèque/Médiathèque sur Thiviers

- **Acteurs diversifiés :**

  - L'**Office de Tourisme** : joue un rôle majeur pour **rendre lisibles les animations** auprès du public (habitants et touristes). Il gère et édite l'agenda des manifestations et le calendrier des animations du territoire. Il centralise les initiatives des associations locales qui souhaitent inscrire leurs événements dans ce calendrier. Son action

s'adresse autant à la population locale qu'aux visiteurs pour dynamiser la vie du territoire.

- Les **Mairies** disposent de comités des fêtes, certains plus actifs que d'autres.

- Le **CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)** joue un rôle croissant, notamment via l'agenda senior et le Plan Alimentaire Local (PAL) favorisant l'intergénérationnel.

- Il existe **un tissu associatif local** développé.
  Néanmoins, il est difficile de le répertorié en raison de la nature vivante, informelle et instable des structures de terrain. Les données officielles sont souvent parcellaires, et de nombreuses initiatives échappent aux recensements traditionnels gérées par les mairies ou services de l'Etat.
  Et pourtant, ces associations locales, Tiers-lieux, et recycleries issues du secteur **de l'Economie Sociale et Solidaire** (ESS)[7] sont des atouts majeurs pour la dynamisation de la vie locale.

Les données Caf[8] sur Animation de la Vie Sociale

En 2025, **l'Association le HanGare** obtient l'agrément EVS* jusqu'en fin 2026.
Un renouvellement d'agrément est prévu pour 2027.

L'agrément de l'Animation de la Vie Sociale (**AVS**) attribué par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) valide un projet social de territoire.
Il permet d'ouvrir droit à la prestation de service « animation locale ». L'Espace de Vie Sociale (**EVS**) en est une déclinaison de proximité axée sur le lien de voisinage.

[7] L'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)** désigne un mode d'entreprendre qui associe l'activité économique à une finalité d'utilité sociale, reposant sur une gouvernance démocratique et une lucrativité encadrée ou limitée. Par principe juridique (loi du 31 juillet 2014), **toutes les associations font automatiquement partie de l'ESS** car leur statut de base exclut le partage des bénéfices.
Définition de l'ESS

- Mode d'organisation qui place l'humain et l'utilité collective avant la recherche pure du profit.
- Repose sur trois grands piliers : la solidarité/utilité sociale, une gestion démocratique (« une personne = une voix »), et une non-lucrativité individuelle (les bénéfices sont réinvestis dans l'activité).
- Regroupe cinq grandes familles : les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et certaines sociétés commerciales agréées

[8] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

L'agrément de l'Animation de la vie sociale (AVS) par la CAF

L'AVS désigne le cadre d'intervention de la branche Famille de la Sécurité sociale pour favoriser le lien social, l'inclusion et la citoyenneté.

- **Définition :** C'est une reconnaissance institutionnelle délivrée par le conseil d'administration d'une CAF.
- **Utilité :** Il valide un projet fondé sur l'écoute des besoins locaux et l'engagement citoyen.
- **Financement :** Il permet d'obtenir la prestation de service (PS) « animation locale » pour financer le fonctionnement des structures.
- **Évolution :** Un nouveau cadre de référence national s'applique pour renforcer la participation des habitants et l'ancrage territorial.

Focus sur l'Espace de Vie Sociale (EVS)

L'EVS est une structure de taille plus réduite qu'un centre social, souvent implantée en milieu rural ou en zone urbaine sensible.

Caractéristiques principales

- **Structure de proximité :** Un lieu d'accueil accessible qui s'adresse à tous, et a minima aux familles, aux enfants et aux jeunes.
- **Objectifs :** Il développe des actions collectives favorisant les solidarités de voisinage, les échanges intergénérationnels et l'accompagnement de projets initiés par les habitants eux-mêmes.
- **Gouvernance participative :** Les usagers ne sont pas de simples consommateurs de services; ils participent activement à la co-construction et aux choix des activités proposées.
- **Moyens et souplesse :** L'EVS ne requiert pas de lourds équipements, mais il doit proposer des activités diversifiées à vocation essentiellement d'animation.

Analyse thématique CTG : Animation de la Vie Sociale (AVS)

Concernant la Convention Territorial Globale 2022-2026 (Cf ; Bilans avec Fiches Actions détaillées en ANNEXE – Partie 2-)

AXE 3 – Penser l'action sociale de façon concertée sur le territoire	
Politique	**Action sociale**
Objectifs	Créer et animer des réseaux d'acteur pour mailler le territoire en recensant l'existant et en communiquant vers la population Développer des espaces de rencontre et compétences pluridisciplinaires Animation du territoire Avoir un lieu unique identifié pour les habitants

Bilan, évaluation de cet objectif 2022-2026	Accompagnement EVS (espace de vie sociale) en lien avec la CAF sur le territoire création d'un EVS avec l'association l'HanGare Développement d'actions autour de la précarité alimentaire en lien avec le CIAS au travers le PAL (Plan d'alimentation Local) Visite et réflexion autour d'une épicerie sociale Frigos solidaires dans le cadre du PAL / Coordination d'actions autour de la cuisine par des ateliers et la connaissance des producteurs Réflexion autour de l'inclusion numérique Rencontre avec d'autres partenaires actifs sur l'ensemble du territoire : associations, tiers lieux, assistants sociaux (CMS) La venue du nouveau pôle enfance permettra de proposer une offre éducative et de service de qualité, accessible à toutes les familles, afin de favoriser le bien-être des enfants, soutenir les parents et renforcer l'attractivité du territoire rural

1-5-Habitat et Cadre de Vie (et mobilité)

Cette thématique aborde les conditions d'environnement des habitants :

Accès à un logement adapté, rénovation de l'habitat, lutte contre l'habitat indigne ou mal isolé, etc.

L'objectif est de favoriser un cadre de vie sain, agréable et accessible à toutes les

Un environnement préservé mais des défis de mobilité

Le cadre de vie est perçu comme un atout d'attractivité pour de nouvelles familles.

Engagements territoriaux vers une transition écologique :

La CCPL est engagée dans un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET**) et collabore étroitement avec le Parc Naturel Régional (PNR).

La collectivité a défini un **Contrat d'Objectif Territorial (COT)** avec l'ADEME[9] qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Périgord Vert. Ce contrat associe 3 autres intercommunalités du territoire (Dronne et Belle, le Périgord Nontronnais et Isle Loue Auvezère) pour une durée de 4 ans.

Le principe du COT :

[9] L'**ADEME** (Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est un établissement public français. Créé en 1991, cet organisme aide à mettre en place les politiques de l'État pour l'environnement, l'énergie et le développement durable.

- Un programme d'actions personnalisé : La collectivité s'engage à réaliser des projets concrets (gestion des déchets, énergies renouvelables, sobriété, circuits courts).
- Une obligation de résultats : Contrairement aux subventions classiques, l'argent de l'ADEME est versé en fonction de l'atteinte d'objectifs précis et mesurés chaque année.
- Un double accompagnement : L'ADEME apporte une aide financière pour financer des postes (comme un conseiller de transition) et fournit des outils de méthode (référentiels d'évaluation).

Les deux grands piliers

- La Transition Écologique (Climat-Air-Énergie) : Réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies propres et adapter le territoire au changement climatique.
- L'Économie Circulaire : Réduire le gaspillage, mieux valoriser les déchets (compostage, recyclage), et favoriser le réemploi ou l'éco-conception locale.

L'accessibilité au logement :

Les mairies des 22 communes de la CCPL collaborent avec l'intercommunalité et les bailleurs sociaux comme Périgord Habitat et SOLIHA pour centraliser et relayer les demandes de logement, tout en participant aux dispositifs d'aide à la rénovation.

Rôle et actions des mairies et de l'intercommunalité

Orientation et centralisation : Les mairies agissent comme un relais de proximité pour analyser les besoins en logement et orienter les administrés vers les partenaires locaux (agences et offices HLM).

Appui aux nouveaux actifs : La communauté de communes propose un service d'aide à la recherche de logement pour les personnes nouvellement recrutées sur le territoire, en lien direct avec les mairies du réseau.

Aides à l'habitat et rénovation : Via le dispositif **Happy Habitat** (conduit avec l'agence Soliha Dordogne Périgord), les habitants des 22 communes peuvent obtenir un accompagnement et des primes pour la rénovation ou l'amélioration de leur logement.

Dispositif Denormandie : Certaines communes clés du territoire comme Thiviers, La Coquille et Jumilhac-le-Grand bénéficient d'un soutien fiscal à l'investissement locatif et à la réhabilitation dans l'ancien.

Les données Caf[10] sur le logement

Au 1er janvier 2022, la CC Périgord-Limousin comprend près de 9 900 logements.

71,1% sont des résidences principales (contre 75,8% en Dordogne). Parmi ces résidences principales, près de 76% sont occupées par leur propriétaire (75,9% contre 68,9% en Dordogne) et moins d'un cinquième sont louées dans le secteur privé (18,1% contre 22,3% en Dordogne). La proportion de résidences principales dédiées au locatif social est en-dessous du taux observé sur le département (3,3% contre 6,2%).

Sur la CC Périgord-Limousin, 630 foyers allocataires bénéficient d'une prestation logement, soit 31,7% des foyers allocataires du territoire. C'est majoritairement l'Als qui leurs est versée (48%).

11,1% des foyers allocataires consacre plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges (contre 11,9% en Dordogne).

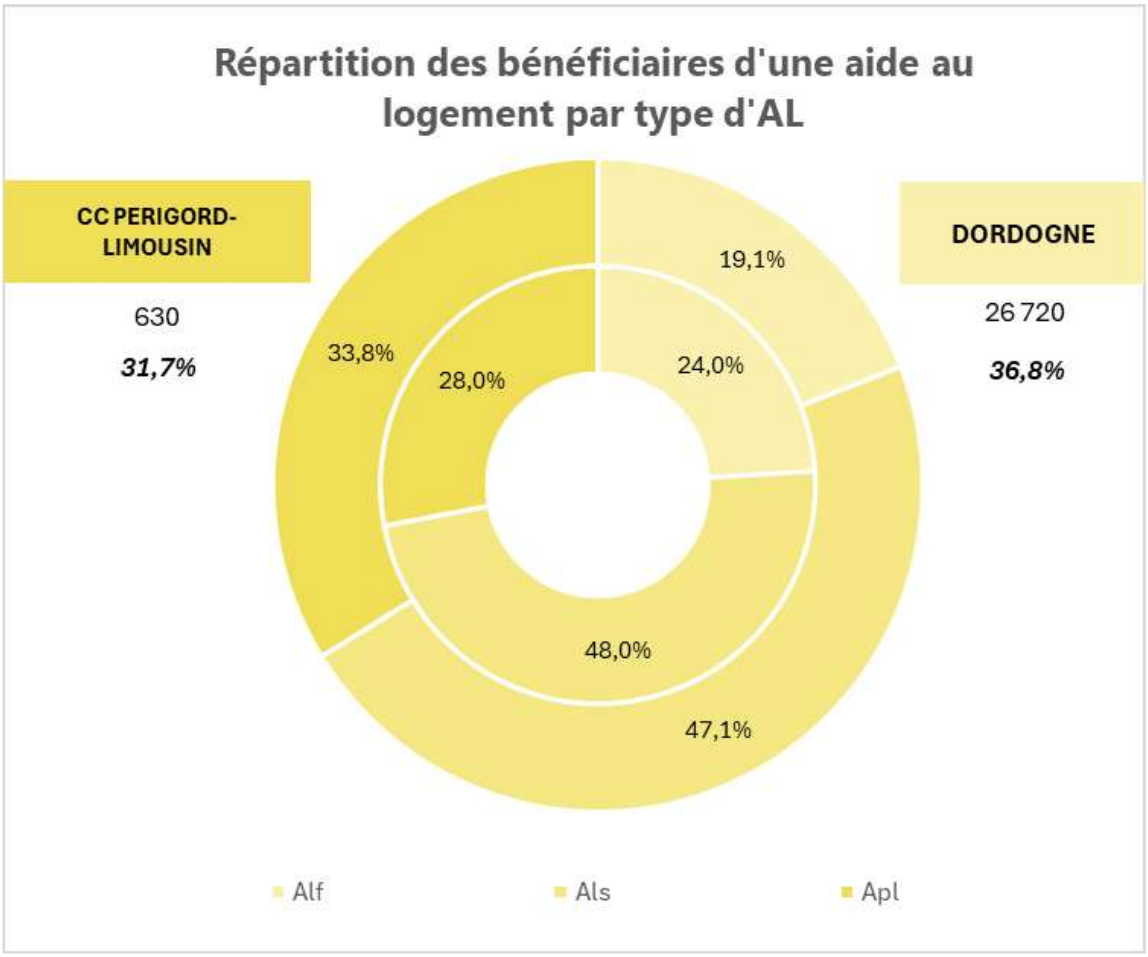
La proportion d'impayés de loyer parmi les bénéficiaires d'une aide au logement est de 4% sur la CC Périgord-Limousin contre 3,6% en Dordogne.

Tableau : Accès au logement *(Sources, Caf, Fr6 décembre 2024, Insee : RP2022)*

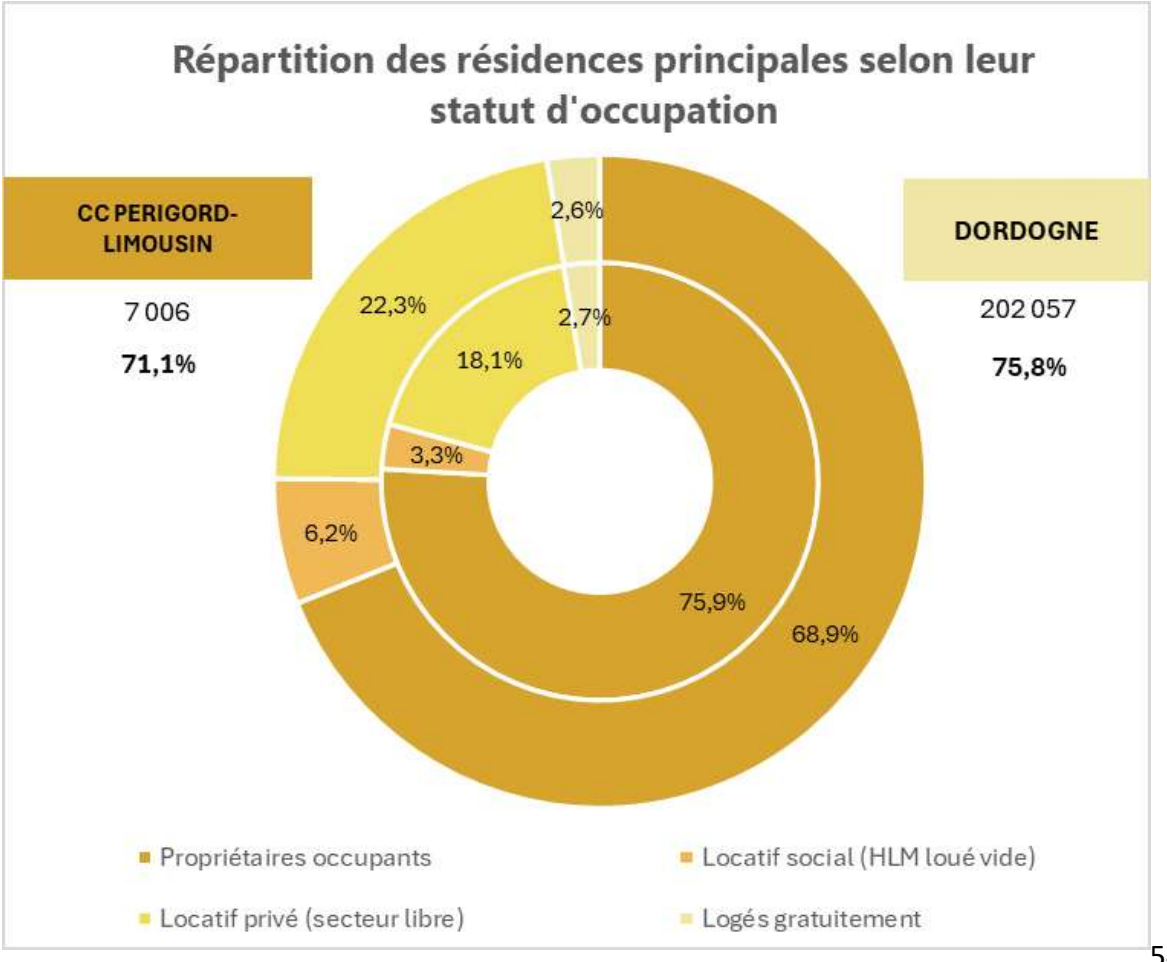
Accès au logement	Zone d'étude	Zone de référence	#
Nombre de logements au dernier recensement Insee	9 853	266 451	
Dont résidences principales	7 006	202 057	
Nombre de foyers bénéficiaires d'une aide personnelle au logement	630	26 720	
Dont nombre de foyers dont l'allocataire a le statut étudiant*	5	1 125	
Part des foyers bénéficiaires d'une AL dont l'allocataire a le statut étudiant* sur l'ensemble des foyers bénéficiaires d'une AL	0,8%	4,2%	
Part des foyers bénéficiaires d'une AL sur l'ensemble des foyers allocataires	31,7%	36,8%	
Part des foyers allocataires ayant un taux d'effort net** supérieur ou égal à 40 %	11,1%	11,9%	
Nombre d'impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'aides personnelles au logement	25	950	
Part d'impayés parmi les foyers bénéficiaires d'une aide personnelle au logement	4,0%	3,6%	
Suspension avec non-décence constatée du logement	5	65	
Part des aides dont le versement est suspendu avec non-décence constatée du logement	0,8%	0,2%	

[10] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement par type d'AL



Répartition des résidences principales selon leur statut d'occupation



1-6-Accès aux droits et au numérique

Cette thématique concerne l'égalité d'accès aux services publics, à l'information, et aux droits sociaux.

Elle inclut aussi les démarches administratives en ligne et l'accompagnement à l'utilisation des outils numériques.

L'enjeu est d'identifier les freins rencontrés (éloignement géographique, difficulté avec Internet, manque d'information…) et de proposer des solutions pour que chaque habitant puisse accéder à ses droits facilement et en toute autonomie.

L'accès aux services publics

L'accès aux droits est un enjeu crucial pour lutter contre la fracture numérique et le non-recours aux droits.

- Le territoire dispose d'une Maisons des Services (incluant France Services porté par la Mairie de Thiviers)
- La CCPL prévoit la création d'un Pôle Enfance Jeunesse (une future Maison des Habitants[11]) à Thiviers pour 2026, visant à devenir un lieu unique d'information.
- Le Family bus – (Bus Infos Familles itinérant) accompagné d'interventions de la CAF et de la MSA complètent l'offre pour faciliter les démarches administratives des allocataires.

L'inclusion numérique

L'inclusion numérique en Périgord Vert s'articule autour d'initiatives locales et itinérantes pour lutter contre l'illectronisme et l'isolement rural.

Des dispositifs mobiles comme le Connect' e-bus de l'UDAF 24 parcourent le territoire pour offrir une médiation numérique de proximité,

Initiatives et Acteurs Clés

- Stratégie départementale : Portée par le Département de la Dordogne (plateforme d'accès aux services proposés par les collectivités locales du territoire périgourdin) , elle vise l'autonomie

[11] Une Maison des Habitants (MDH) est un équipement public de proximité, souvent ancré au cœur d'un quartier ou d'un bassin de vie. Elle sert de lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour favoriser le lien social, l'entraide et la participation des habitants à la vie locale

numérique pour l'accès aux droits et l'insertion, en complément des infrastructures de Périgord Numérique qui déploient le très haut débit

- Conseillers numériques : Des postes de médiateurs et conseillers sont déployés dans le département pour accompagner les usages quotidiens et les démarches en ligne.

La cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique[12] répertorie 3 lieux :

Deux lieux sur Thiviers (à la Maison des Services et à la Poste) et un lieu la Coquille

France services à la Maison des Services de Thiviers
Services & types d'accompagnement
Labellisation et certification : FRR- Compétences numériques de base- Aide aux démarches administratives- Insertion professionnelle via le numérique- Maîtrise des outils numériques du quotidien- Culture numérique- Compréhension du monde numérique
Comment bénéficier de ce service ?
Tout public -Modalités d'accès au service - Prise de rendez-vous par téléphone au 05 86 86 89 00 UNIQUEMENT le matin de 9h15 à 12h00.- Gratuit

Bureau de Poste de Thiviers
Services & types d'accompagnement
Labellisation et certification : FRR- Compétences numériques de base-Aide aux démarches administratives-Maîtrise des outils numériques du quotidien-Insertion professionnelle via le numérique-Utilisation sécurisée du numérique-Parentalité et éducation avec le numérique-Culture numérique-Loisirs et créations numériques-Compréhension du monde numérique-Types d'accompagnement- En autonomie-Accompagnement individuel et un atelier collectif
À distance
Comment bénéficier de ce service ?
Publics spécifiquement adressés- Jeunes-Étudiants- Familles et/ou enfants- Seniors-Femmes
Modalités d'accès au service : Se présenter, Téléphoner, Contacter par mail- Gratuit

Bureau de Poste de la Coquille
Services & types d'accompagnement
Labellisation et certification-FRR- Compétences numériques de base- Aide aux démarches administratives- Maîtrise des outils numériques du quotidien- Insertion professionnelle via le numérique - Utilisation sécurisée du numérique - Parentalité et éducation avec le numérique- Culture numérique- Loisirs et créations numériques- Compréhension du monde numérique
Comment bénéficier de ce service ?
Tout public -- Le lundi -Gratuit

Avoir accès aux bilans d'activité concernant ces 3 lieux serait enrichissant pour améliorer les réalités de terrain de ce service.

[12] https://cartographie.societenumerique.gouv.fr/

Le Connect’e-bus

Le Connect’e-bus est un espace itinérant porté par l'UDAF 24 (Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne) et soutenu par la Communauté de Communes Périgord-Limousin (CCPL), conçu pour lutter contre l'isolement géographique et numérique.

Communes desservies au sein de la CCPL

Le Connect'e-bus effectue des rotations régulières et s'arrête dans les communes du Périgord Vert. Au sein du territoire de la CCPL, il dessert notamment : Négrondes -Jumilhac-le-Grand- Saint-Pierre-de-Côle – Chalais - Corgnac-sur-l'Isle – Nanthiat - Saint-Martin-de-Fressengeas - Saint-Romain-et-Saint-Clément - Thiviers

Rôles, missions et offres de service

Le bus combine deux grandes missions sociales et d'accompagnement de proximité :

- **Médiation et inclusion numérique** : Un conseiller numérique qualifié aide les habitants à maîtriser les outils informatiques, naviguer sur internet, gérer les courriels ou participer à des ateliers numériques collectifs.
- **Accompagnement administratif** : Aide aux démarches du quotidien entièrement dématérialisées (CAF, impôts, assurance maladie, etc.) en substitution ou complément des espaces fixes France Services.
- **Point Conseil Budget (PCB)** : Un travailleur social (conseiller en économie sociale et familiale) propose un accompagnement personnalisé et confidentiel sur l'accès aux droits, l'optimisation du budget quotidien et la gestion des situations de surendettement.

Fonctionnement pratique

- **Périodicité** : Le bus assure une permanence mensuelle d'une demi-journée par commune participante.
- **Équipement embarqué** : Le véhicule dispose d'une connexion internet par satellite autonome, d'un espace "formation" équipé de 3 postes informatiques et d'un bureau de confidentialité pour préserver les échanges personnels.
- **Tarif** : L'accès aux services est entièrement **gratuit et ouvert à tous** les administrés du territoire. Les plannings mensuels détaillés sont diffusés via les mairies, l'application *PanneauPocket* ainsi que sur la page officielle de l'UDAF 24.

Le Bus Info Famille / Le Family Bus

Dispositif que l’on retrouve aussi dans la parentalité

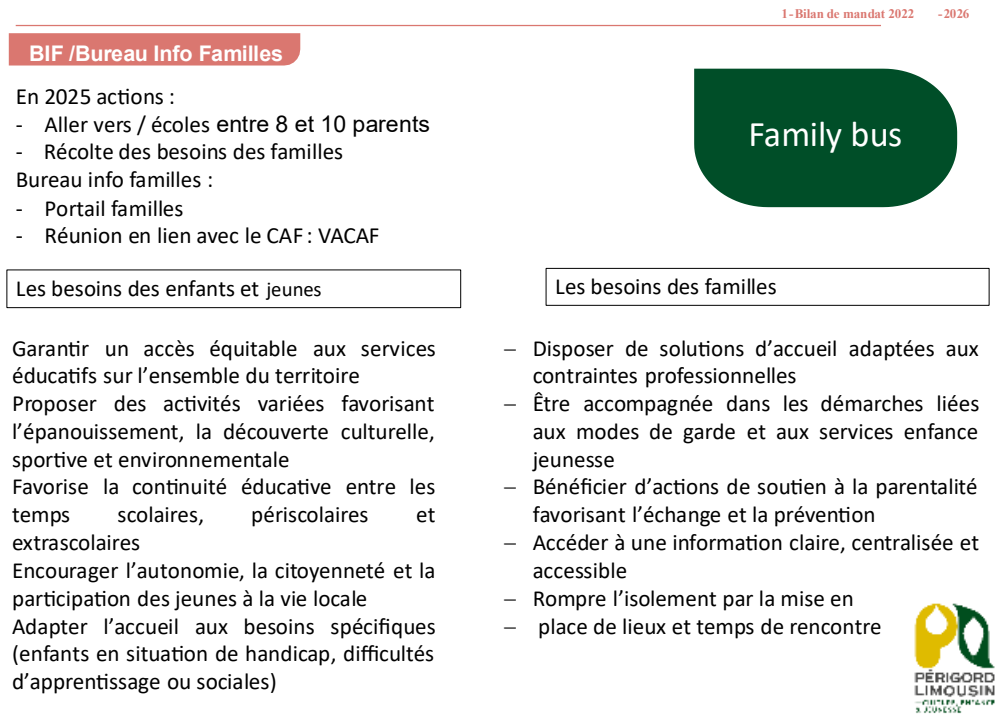
Le **Family Bus** (aussi appelé Bus Infos Familles) est un service itinérant de proximité proposé par le service enfance-jeunesse. Il va à la rencontre des habitants sur tout le territoire pour offrir un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et d'animations autour de la famille et de la parentalité

Rôles et missions

- **Information et orientation :** Il renseigne les parents sur les dispositifs, les structures et les activités existantes pour les enfants, quel que soit leur âge.
- **Soutien à la parentalité :** Il constitue un espace d'écoute, de rencontres, de conseils et d'entraide pour les familles.
- **Animations de proximité :** Il propose des temps de jeux, des espaces de motricité et des moments de partage au plus près des communes rurales.

Fonctionnement pratique

- **Itinérance :** Le bus se déplace régulièrement dans les différentes communes du territoire (sur les places de marché, près des écoles, bibliothèques ou espaces publics).
- **Partenariats :** Il travaille en lien étroit avec les acteurs locaux et les familles pour tisser du lien social en milieu rural.



PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile française qui permet aux mairies, intercommunalités et services publics (comme la gendarmerie) d'informer et d'alerter les citoyens en temps réel directement sur leur smartphone ou tablette.

Le concept de base
Le nom résume parfaitement son utilité : c'est l'équivalent du panneau lumineux d'affichage municipal de votre commune, mais transporté directement dans votre poche. Cet outil a été spécifiquement pensé pour renforcer la communication de proximité, notamment dans les zones rurales et périurbaines.
Comment ça fonctionne ?

1. **Côté mairies** : Les élus ou les agents municipaux rédigent un message sur une plateforme en ligne dédiée (travaux, coupure d'eau, alertes météo, événements associatifs, passage du Connect'e-bus...).
2. **Côté habitants** : Vous téléchargez gratuitement l'application
3. **Le système de favoris** : Il vous suffit de cliquer sur l'icône de cœur à côté du nom de votre commune pour la mettre en "favori". Vous pouvez ajouter autant de communes, d'écoles ou de syndicats des eaux que vous le souhaitez.
4. **Notifications** : Dès qu'une nouveauté est publiée par l'une de vos entités favorites, vous recevez une notification instantanée.

Les avantages clés pour les utilisateurs

- **Gratuité totale** : L'utilisation est 100 % gratuite pour les habitants.
- **Respect strict de la vie privée** : L'application ne requiert aucune création de compte, aucune adresse e-mail, aucun numéro de téléphone et aucune donnée personnelle n'est collectée.
- **Zéro publicité** : L'interface est épurée et se concentre uniquement sur les informations d'intérêt général.
- **Accessibilité** : Pour les personnes n'ayant pas de smartphone, les informations sont également consultables sur ordinateur via la version web PanneauPocket.

Les sites internet des Mairies

Les sites internet des municipalités ne sont plus de simples annuaires de contacts : ils constituent désormais **la première vitrine virtuelle d'accès aux droits pour les habitants**.

En centralisant les démarches administratives, l'information locale et les dispositifs d'aide sociale, la plateforme web d'une mairie joue un rôle crucial dans l'inclusion citoyenne et la lutte contre le non-recours aux droits.

L’accueil en Mairie : les secrétaires de Mairies

Le secrétaire de mairie est le premier visage de la République au cœur des territoires. Véritable pont entre les habitants et l'administration, il garantit l'accès aux droits de chacun et recueille les besoins du terrain.
Ce rôle de proximité fait de lui un pilier irremplaçable du service public local.

Le garant de l'accès aux droits
Dans les communes rurales, les démarches en ligne peuvent exclure les plus fragiles. Le secrétaire de mairie compense cette fracture numérique par une aide humaine directe :
Écoute et orientation : Il guide les administrés dans leurs dossiers administratifs et sociaux complexes.
Médiation quotidienne : Il simplifie les textes de loi ardus pour les rendre clairs et accessibles à tous.
Lien de confiance : Sa présence physique rassure et redonne tout son sens à l'égalité des citoyens devant le service public.

L'observateur et le capteur des besoins
Au plus près de la vie locale, le secrétaire de mairie capte les signaux faibles de la société :
Veille sociale : Il repère l'isolement d'une personne âgée ou la détresse d'une famille.
Remontée du terrain : Il transmet fidèlement les attentes et les urgences quotidiennes des administrés aux élus municipaux.
Ajustement de l'action publique : Ses observations aident le maire à cibler les bonnes aides et à adapter les projets locaux aux réalités de la population.

Quelques données démographiques concernant un portrait des secrétaires de Mairie :

À l'échelle nationale et locale, la profession présente des marqueurs démographiques très marqués :
Une profession massivement féminine

- **Plus de 94 %** des secrétaires généraux de mairie (la nouvelle dénomination officielle) sont des **femmes**.
- Dans une communauté de 22 communes comme Périgord Limousin, cela signifie statistiquement qu'il n'y a généralement qu'un ou deux hommes au maximum à occuper ce poste sur l'ensemble du territoire, voire aucun.

Une moyenne d'âge élevée (proche de la retraite)
Le métier fait face à un très fort enjeu de renouvellement des générations :

- La moyenne d'âge se situe autour de **51 à 53 ans**.
- **Plus de 60 %** des agents en poste ont aujourd'hui plus de 50 ans.
- D'ici la fin des années 2020, une grande partie des secrétaires de mairie du territoire Périgord Limousin partira à la retraite.

Le profil de poste sur ce territoire
Dans les 22 communes du Périgord Limousin, la configuration est typique des zones rurales :

- **Le temps partagé :** Beaucoup de secrétaires effectuent de petits temps partiels (par exemple 10h ou 15h par semaine) et cumulent plusieurs mairies du secteur pour atteindre un temps plein.

- **La catégorie administrative :** Historiquement majoritairement en catégorie C (adjoints administratifs), la profession fait l'objet d'une loi de revalorisation historique. D'ici 2028, toutes les secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants devront obligatoirement être reconnues en catégorie B ou A.

2- CTG : Bilan général des actions

Actions menées sur la période 2022-2025

Ce document constitue un **bilan général des actions sociales et territoriales** menées par la Communauté de Communes Périgord Limousin (CCPL) sur la période 2022-2025, en s'appuyant sur les orientations de la Convention Territoriale Globale (CTG).

2-1- Axes Transversaux : Mobilité, Accessibilité et Développement Durable

La **mobilité** est identifiée comme la problématique majeure et le "fil rouge" de l'action sociale sur le territoire.

- **Mobilité :** Des actions concrètes ont été menées, comme le dispositif « Savoir rouler à vélo » et la mise en place de navettes pour les jeunes, bien que ces dernières aient connu des interruptions en 2024 avant une reprise prévue en 2025. En 2025, un « guide de la mobilité » a été élaboré au sein de la collectivité

  Enjeux : Faciliter l'accès aux lieux de vie et renforcer la capacité des services à se déplacer vers les habitants ("aller vers").

- **Développement Durable :** Les actions sont intégrées via le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cela s'est traduit par des thématiques de « vacances apprenantes » centrées sur la mobilité douce et l'organisation d'éco-défis dans les centres d'accueil de loisirs.

  L'intégration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) se manifeste par :

  Des actions de sensibilisation dans les services enfance-jeunesse.

  Le développement de partenariats avec le Parc Naturel Régional (PNR), les recycleries et les tiers-lieux.

  La mise en place d'Éco-Défis" dans les centres d'accueil périscolaires et extrascolaires.

- **Accessibilité :** L'enjeu est de faciliter la lisibilité des services et d'aller vers les habitants. Cela inclut une tarification adaptée aux familles (quotient familial) et l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs

2-2- Enfance et Jeunesse : Qualité d'Accueil et Engagement

- **Enfance :** Le maintien des accueils de loisirs (ALSH) et du périscolaire est central. En 2025, l'accent a été mis sur la **formation des équipes** (méthode Tatou Kompri) pour mieux gérer les émotions des enfants et prévenir le harcèlement. Formation des équipes (BAFA-BAFD). Maintien des accueils de loisirs (ALSH) via le PEDT et le Plan Mercredi. Accent mis sur la concertation des acteurs et la continuité éducative autour des dispositifs tels le PEDT ou le plan mercredi. L'arrivé du TER en 2026 sur le territoire permet également d'apporter une meilleure coopération entre les acteurs locaux. Ce dispositif permet également de conforter nos orientations sur les alliances éducatives et ainsi offrir une éducation de qualité adaptée aux réalités de notre territoire
- **Enfance :** Organisation structurée des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avec des plannings diversifiés incluant des camps et des « vacances apprenantes ». Cependant, l'ouverture d'un troisième ALSH à La Coquille n'a pas été concluante et a été abandonnée

Jeunesse : Les actions visent à rendre le jeune acteur de sa vie locale via des **chantiers citoyens** (ex: rénovation du skate-park de Thiviers) et le soutien à la Junior Association JAVA. Des projets de prévention par la vidéo (suicide, discriminations) ont également été produit Le territoire vise à maintenir une offre éducative solide tout en favorisant l'engagement citoyen.
Présence « hors les murs » avec des animations durant les pauses méridiennes dans les collèges de La Coquille et Thiviers, touchant environ 50 jeunes. Un projet vidéo sur des thématiques sociales (harcèlement, sexisme) a été **primé au festival Mathilda**. En 2024, l'espace jeunes comptait 85 inscrits

2-3- Petite Enfance et Parentalité : Itinérance et Proximité

- **Petite Enfance :** Le Relais Petite Enfance (RPE) a été renforcé comme point de référence et soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles. Le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) va permettre à la collectivité d'être l'autorité organisatrice de la petite enfance sur son territoire
- **Petite Enfance et Parentalité :** Mise en place d'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant** grâce au Fonds d'Innovation pour la Petite Enfance (FIPE), avec l'expérimentation de l'ouverture de trois nouveaux sites temporaire (La Coquille, Jumilhac, Négrondes). La ludothèque et le **Bus Information Familles, le « family bus »** servent de « portes d'entrée » pour 64 familles adhérentes en 2025

- Une innovation majeure est l'expérimentation des **Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérants** et l'acquisition d'un bus aménagé pour "aller vers" les familles isolées, le family bus

- **Parentalité :** La création d'un poste de **Référente Familles** et le développement de l'Espace Familles ont permis de structurer l'offre de soutien. Des événements comme « Familles en fêtes » et des ateliers parents-enfants ont consolidé le lien social.

2-4- Animation de la Vie Sociale et Accès aux Droits

- **Vie Sociale :** La CCPL favorise le "faire ensemble" avec des projets comme le « Carnaval pour tous » et le soutien aux Tiers-Lieux (hanGare, la récréathiv, etc.).

    - **Action Sociale et Prévention :** Création de l'Espace de Vie Sociale (EVS) **« Le Hangar »** en lien avec la CAF. Des initiatives et des réflexions autour de la **précarité alimentaire** ont été menées, notamment la mise en place d'ateliers de cuisine et une réflexion sur une épicerie sociale via les « Frigos solidaires ». Actions contre la précarité alimentaire (Programme Alimentaire Local - PAL) en lien avec le CIAS.

- **Accès aux Droits :** La démarche de l'**Aller-vers** s'est intensifiée en 2025, notamment aux sorties des écoles, pour lutter contre le non-recours aux droits. Le family bus permet également d'aller dans ce sens Un recensement des points d'accès numériques sur le territoire est en cours.
- Développement de la ludothèque comme porte d'entrée vers l'Espace Familles.

  Lieu Unique : Le futur **Pôle Habitant** (ou Pôle Enfance Jeunesse Famille / Maison des habitants) est conçu comme un lieu d'identification et de passage pour tous les habitants (0 à 99 ans) La venue de cette nouvelle structure permettra de proposer une offre éducative et de service de qualité, accessible à toutes les familles, afin de favoriser le bienêtre des enfants, soutenir les parents, développer l'intergénérationnel et renforcer l'attractivité du territoire rural

L'année 2025 a été marquée par une forte activité de mise en réseau et le développement des services d'aller vers et la mise en valeur du poste de référent famille.

2-5- Pilotage et Perspectives : Cap sur 2027

- **Pôle Enfance Jeunesse Famille :** Ce projet de mandat majeur a progressé avec un début de travaux en 2024 et une **inauguration prévue en 2027**
- **Renouvellement de la CTG :** L'année 2025 a été marquée par des enquêtes auprès des habitants pour évaluer les besoins. L'année **2026 sera celle du renouvellement de la convention**, avec l'écriture d'un nouveau plan d'actions pour la période suivante.

Perspectives et Évolutions

Les orientations futures visent à consolider l'existant tout en innovant :

- **Mutualisation et Réseaux :** La signature du dispositif **Territoire Éducatif Rural (TER)** en 2026 permettra de renforcer les alliances éducatives avec les établissements scolaires.
- **Infrastructures :** Regroupement des activités jeunesse dans un lieu identifié, le **nouveau Pôle Enfance**, et restructuration de l'Espace Familles prévue pour 2027.
- **Optimisation :** Poursuite de la réflexion sur le regroupement des sites périscolaires pour optimiser les ressources humaines et les taux d'encadrement.
- **Proximité :** Pérennisation de la démarche d'**« aller-vers »** via le LAEP itinérant et le Bureu Info Familles (Le Family Bus) pour garantir l'équité territoriale

Les points clés à retenir sont :

- **Transition et Renouvellement :** L'année 2025 marque une phase d'évaluation intensive en vue du renouvellement de la CTG prévu pour fin 2026.
- **Projet Phare :** La construction et l'inauguration (prévue en 2027) du **Pôle Enfance Jeunesse Famille** constituent l'aboutissement majeur du mandat actuel.
- **Thématiques Transversales :** La mobilité (notamment pour les jeunes), l'accessibilité des services (physique, financière et numérique) et le développement durable (via le PCAET) irriguent l'ensemble des actions.
- **Innovation Sociale :** Le déploiement de services itinérants (Bus Parentalité : family bus , LAEP itinérant) et la stratégie de "l'aller-vers" visent à lutter contre l'isolement et le non-recours aux droits en milieu rural.

Transition vers la Partie 2 : Le diagnostic de territoire

Pour renouveler les ambitions de la Convention Territoriale Globale en lien direct avec la réalité de terrain, les années 2025 et 2026 s'appuient sur **une démarche participative et collaborative forte**. Grâce à un diagnostic partagé et des temps de co-construction, de nombreux acteurs (habitants, élus, associations, institutions et professionnels) ont pu croiser leurs regards sur les réalités du terrain.
Cette deuxième partie – entre « données froides » et « données chaudes », met en lumière la réalité de terrain.
Une réalité concrète qui donne la parole aux habitants pour exprimer leur perception du territoire, de ses atouts et de ses besoins.